RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PREVENTION DES CONFLITS DE LA CEDEAO

ETUDE SUR LA SENSIBILISATION AU CADRE DE PREVENTION DES CONFLITS DE LA CEDEAO AU NIVEAU DES ETATS D'AFRIQUE DE L'OUEST

(BENIN, BURKINA FASO, LIBERIA ET GHANA)

SAMUEL ATUOBI & FRANK OKYERE

JUILLET 2010

CENTRE INTERNATIONAL KOFI ANNAN DE FORMATION AU MAINTIEN DE LA PAIX

PROGRAMME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

(PROJET CADRE DE PREVENTION DES CONFLITS DE LA CEDEAO)

Table des matières

Table des matières ……..…….……i

Remerciements …….…..ii

Abréviations …….....iii

Résumé analytique …….……1

I. Contexte de l'étude …….…….....5

II. Portée et objectifs de l'étude …….....6

III. Méthodologie ..…….....7

IV. Limites…..…….…….….7

V. Analyse par pays …….…….....8

(a) *Benin*.…….....8
(b) *Burkina Faso* ……..17
(c) *Libéria* …….....25
(d) *Ghana* …….....34

VI. Conclusions…….....43

VII. Recommandations……..….....46

Annexe I. Questionnaire …….....47

Annexe 2 Liste des institutions qui ont participé à l'étude ……..……..…...53

Annexe 3 A propos du Programme des Institutions Internationales ……..……..56

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pas été possible sans le soutien précieux que les gouvernements du Danemark, de la Suède et de la Norvège apportent au Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC). Nous voudrions exprimer notre reconnaissance particulière aux trois pays pour l'appui généreux qu'ils ont apporté au KAIPTC, en général, et au Programme des Institutions Internationales (PII) et au Projet CPCC, en particulier.

L'équipe-projet souhaite également remercier les institutions et les personnes contactées dans les quatre Etats ouest-africains (Benin, Burkina Faso, Ghana et Libéria) pour avoir sacrifié un moment précieux de leur temps afin de participer à cette étude.

Nos chercheurs de terrain, Samuel Atuobi, Frank Okyere, Princess Amuzu et Kenneth Abotsi, méritent une mention spéciale pour leur travail acharné et l'achèvement en temps opportun de leurs missions sur le terrain.

Nous tenons enfin à remercier le Directeur de recherche, Dr. Kwesi Aning, ainsi que son équipe pour leurs contributions et suggestions inestimables qui ont rendu l'étude et la rédaction de ce rapport possible.

ABREVIATIONS

AJWS – Service mondial juif américain

CDD – Centre pour le développement démocratique

CEDEAO – Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CHRAJ – Commission des droits de l'homme et la justice administrative

CPCC – Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO

DANIDA – Agence danoise de développement international

ECOSAP – Programme de contrôle des armes légères de la CEDEAO

FAS – Femmes Afrique Solidarité

FIDA – Fédération des Femmes Juristes

FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la Population

FOSCAO – Forum des Organisations de la Société Civile d'Afrique de l'Ouest

GTZ – Agence Allemande de Coopération Technique

IDEG – Institut pour la gouvernance démocratique

KAIPTC – Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix

MINUL – Mission des Nations Unies au Libéria

NCCE – Commission Nationale pour l'Education Civique

ONU – Organisation des Nations unies

OSC – organisations de la société civile

OSIWA – ONG Open Society Initiative For West Africa

PII – Programme des Institutions internationales

PNUD – Programme des Nations

RAIAL – Réseau d'Action International sur les Armes Légères

RASALAO – Réseau d'Action sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest

RDC – Conseil danois pour les réfugiés

UA – Union Africaine

UE – Union Européenne

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF – Fonds des Nations Unies Pour l'Enfance

USAID – Agence Américaine pour le Développement International

WANEP – Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix

RESUME ANALYTIQUE

Le Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC) a été adopté en 2008 par le Conseil de Sécurité et de Médiation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les objectifs du document sont la prévention des conflits et l'édification de la paix en Afrique de l'Ouest à travers des activités regroupées en 14 composantes. Ces composantes sont l'alerte précoce, la diplomatie préventive, la démocratie et la gouvernance politique, les droits de l'homme et la règle de droit, les médias, la gouvernance des ressources naturelles et les initiatives transfrontalières. Le reste des composantes comprend la gouvernance sécuritaire, le désarmement pratique, femmes, paix et sécurité, la promotion de la jeunesse, la Force en attente de la CEDEAO, l'aide humanitaire, la paix et l'éducation.[1]

L'espoir est que la mise en œuvre du CPCC, qui se focalisera sur les thèmes précités, contribuerait de façon significative à l'amélioration de la sécurité humaine et à la réduction de l'instabilité politique dans la sous région. Le document appelle donc à la mise en œuvre du CPCC par la CEDEAO et les états membres en collaboration avec la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement.

Les efforts en vue de la mise en œuvre ou de l'opérationnalisation du CPCC ont commencé avec (a) la distribution des exemplaires du CPCC aux décideurs politiques, (b) le développement d'un plan d'action de 4 ans pour les 14 composantes, (c) le recours à des ateliers comme moyen de sensibilisation. Etant l'un des trois centres d'excellence de la CEDEAO, le KAIPTC soutient la CEDEAO dans la mise en œuvre du CPCC. Depuis Janvier 2010, à travers son Projet CPCC du Programme des Institutions Internationales basé au Département de Recherche, le KAIPTC a initié des activités visant à renforcer la mise en œuvre du CPCC. Avec l'appui financier du gouvernement du Danemark, de la Suède et de la Norvège, le projet CPCC vise à appuyer la mise en œuvre du CPCC à travers la sensibilisation, les recherches sur les politiques et les concertations sur les politiques.

En conséquence, le Projet a mené une étude dans quatre (4) états de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina-Faso, Ghana, Libéria) en Juin/Juillet 2010. Le but de l'étude était de déterminer le

[1] Ibid p.21

niveau de sensibilisation des décideurs politiques sur le CPCC au niveau national ainsi que les progrès accomplis (s'il y en a) par rapport à sa mise en œuvre. L'étude vise également à identifier les parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC, les opportunités et les défis associés au CPCC, et à rassembler les suggestions sur la façon dont la mise en œuvre du CPCC par les parties prenantes peut être renforcée. En ce qui concerne le plan politique, l'étude avait pour objectif de proposer des recommandations pour guider la CEDEAO, les états membres, les décideurs politiques, les organisations de la société civile et la communauté de développement par rapport à la mise en œuvre efficace du CPCC.

Afin de réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, l'étude a été menée à travers l'administration de 25 questionnaires (voir annexe A) dans chaque pays, à laquelle s'ajoute la tenue d'interviews approfondies. Les personnes qui ont répondu aux questionnaires étaient des cadres supérieurs dans leurs organisations respectives. Les questionnaires étaient remplis en présence de nos chercheurs.

En complément à l'étude, les chercheurs se sont aussi engagés dans la sensibilisation qui a impliqué la distribution de brochures contenant la description des objectifs, les activités, les résultats et les composantes du CPCC. Un nombre total de 200 brochures a été distribué dans chacun des 4 pays qui ont fait l'objet de l'étude.

Le présent rapport comporte les analyses et les résultats de l'étude. Le rapport de chaque pays est analysé à travers des représentations graphiques. Cependant, le rapport est précédé d'un bref commentaire sur le fondement de l'étude. La partie conclusion du rapport comporte aussi un résumé des résultats et des recommandations issus de l'étude de pays.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants:

- Il y a un grand niveau d'intérêt accordé au CPCC
- Mais le niveau de sensibilisation sur le CPCC est faible dans les quatre pays ayant fait l'objet de l'étude;
- Parmi les personnes interrogées, peu disposent des exemplaires du rapport;
- Il y a un manque d'appropriation puisque le document est toujours considéré comme un document de la CEDEAO;

- Parmi les personnes interrogées, peu ont connaissance du CPCC, mais elles ne sont pas familières avec ses objectifs;
- Il n'y a pas d'activités spécifiques qui visent directement la mise en œuvre du CPCC dans tous les quatre pays visités;
- La plupart des personnes interrogées sont impliquées dans des activités relatives à la mise en œuvre du CPCC;
- Il y a une volonté de la part de la majorité des personnes interrogées à appuyer la mise en œuvre, mais elles attendent que la CEDEAO débute;
- Les personnes interrogées étaient de l'avis que la mise en œuvre du CPCC nécessite des efforts collaboratifs de la part de la CEDEAO, des états membres, et des organisations de la société civile
- La mise en œuvre du CPCC a une vision positive en matière de la prévention des conflits et de l'édification de la paix en Afrique de l'Ouest.

Sur la base des résultats, l'étude recommande ce qui suit:

- Il est nécessaire d'entreprendre la sensibilisation sur le CPCC à l'échelle nationale dans tous les 15 états membres de la CEDEAO;
- Les campagnes de sensibilisation doivent inclure la distribution du document CPCC dans tous les 15 états membres de la CEDEAO;
- Il est nécessaire d'élargir la participation des parties prenantes dans les processus de mise en œuvre du CPCC;
- La participation de la société civile dans la mise en œuvre du CPCC est importante étant donné que la plupart des organisations de la société civile interviennent déjà dans des activités liées aux 14 composantes du document;
- Il est nécessaire que la CEDEAO mette au point tous les plans d'action sur les 14 composantes du CPCC et les mette à la disposition de toutes les parties prenantes afin que leurs activités visent directement la mise en œuvre du CPCC.

- Les institutions qui travaillent sur des initiatives inspirées du CPCC doivent être encouragées à le mettre en œuvre en se focalisant sur les activités identifiées dans les plans d'action;

- Les exemplaires du document CPCC doivent être rendues disponibles et accessibles aux parties prenantes de la sous région et au-delà. Le grand public pourrait également trouver le document utile.

I.CONTEXTE DE L'ETUDE

Le CPCC a été adopté en 2008 par le Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO. Il est proposé comme 'une stratégie globale et opérationnelle de prévention des conflits et d'édification de paix qui permet au système de la CEDEAO et aux états membres d'utiliser les ressources humaines et financières disponibles aux niveaux régional (y compris la société civile et le secteur privé) et international dans leurs efforts visant la transformation créative des conflits'. Les objectifs du CPCC visent à:

- Améliorer la compréhension du concept de prévention des conflits;
- Renforcer la sensibilisation et l'anticipation, ainsi que les capacités au sein des états membres et de la société civile afin de consolider leur rôle dans la prévention des conflits et l'édification de la paix;
- Accroître le niveau de coopération entre la CEDEAO et les partenaires externes; et
- Renforcer les capacités d'anticipation et de planification de la CEDEAO en matière de tensions régionales.

Le CPCC comporte 14 composantes qui transcendent les préoccupations sociales, politiques et sécuritaires de l'Afrique de l'Ouest. Les 14 domaines thématiques du CPCC comportent l'alerte précoce, la diplomatie préventive, la démocratie et la gouvernance politique, les droits de l'homme et la règle de droit, les media, la gouvernance des ressources naturelles, et les initiatives transfrontalières. Le reste des composantes est constitué de la gouvernance sécuritaire, le désarmement pratique, la Force en attente de la CEDEAO, l'aide humanitaire, Femmes, Paix et sécurité, la promotion de la jeunesse, la paix et l'éducation.

La réalisation des objectifs du CPCC passera nécessairement par sa mise en œuvre ou son opérationnalisation. Bien que des efforts soient faits pour présenter le CPCC aux décideurs politiques de l'Afrique de l'Ouest à travers des ateliers et des conférences organisés par la CEDEAO et certaines organisations de la société civile, il existe toujours d'importantes questions restées sans réponse. Quel est le niveau de sensibilisation sur le CPCC au sein des décideurs politiques en Afrique de l'Ouest? Quels sont les efforts faits par la CEDEAO et ses

états membres pour promouvoir le CPCC? Quels sont les efforts faits pour mettre en œuvre les composantes essentielles du document? Quels sont les défis et les opportunités liés à sa mise en œuvre? Et que faut-il faire pour que sa mise en œuvre soit un succès?

C'est pour aider à trouver des réponses aux questions ci-dessus que le Département de Recherche du KAIPTC à travers le Projet CPCC du Programme des Institutions Internationales (PII) a entrepris la présente recherche sur les politiques pour appuyer les efforts de la CEDEAO en vue de la mise en œuvre du CPCC.

II. PORTEE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude a été menée dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest : deux pays anglophones et deux pays francophones (Burkina Faso, Benin, Ghana, Libéria).

L'étude/l'enquête qui a bénéficié de l'appui financier des gouvernements du Danemark, de la Suède, et de la Norvège fait partie du programme du KAIPTC en vue du renforcement de la mise en œuvre du CPCC. L'étude a été menée en Juin/Juillet 2010 et ses objectifs étaient les suivants :

- Entreprendre des campagnes de sensibilisation sur le CPCC;
- Déterminer le niveau de sensibilisation sur le CPCC au sein des décideurs politiques en Afrique de l'Ouest;
- Identifier les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent par rapport à la mise en œuvre du CPCC;
- Identifier les parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC;
- Identifier les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre du CPCC; et
- Identifier ce qu'il faut faire pour accélérer la mise en œuvre du CPCC.

Il est nécessaire d'ajouter que compte tenu de la courte durée de vie du CPCC, la présente étude n'a pas cherché à l'évaluer mais, au contraire, elle a essayé d'avoir un aperçu de ce qui a été accompli durant cette courte période afin de fournir des recommandations de principe qui serviront de base aux actions futures en vue de sa mise en œuvre complète.

A cet effet, le présent rapport constitue la base d'un atelier qui se tiendra au KAIPTC en Octobre 2010 et qui portera sur le thème 'Renforcement de la Mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO'. L'atelier va examiner les résultats de l'enquête, évaluer les progrès qui ont été faits dans la mise en œuvre du CPCC et proposer des recommandations à l'intention des décideurs politiques et des parties prenantes par rapport à la meilleure façon de mettre en œuvre le CPCC.

III. METHODOLOGIE

Pour réaliser les objectifs cités, l'étude s'est basée sur la collecte des données fondamentales à travers la tenue d'interviews approfondies et l'administration des questionnaires dans les quatre pays choisis. L'analyse ayant suivie est basée sur les informations obtenues durant les visites de terrain à travers des interviews approfondies et l'administration des questionnaires.

IV. LIMITES

Le défi lié à la conduite de telles études réside dans les difficultés à accéder aux institutions et à contacter les individus, surtout ceux qui travaillent dans l'administration publique. Dans tous les quatre pays, on note la lourdeur et la lenteur des structures et processus administratifs. Ainsi, il y a certaines institutions gouvernementales où l'accès aux responsables était difficile voir impossible. Cependant ces défis n'ont pas affecté les résultats de l'étude puisque la plupart des principales institutions qui constituaient l'échantillon ont été visitées.

V. ANALYSE PAR PAYS

République du Benin

Introduction

Le Bénin est un pays francophone membre de la CEDEAO et dont la population s'élève à 8,7 millions d'habitants. Il est considéré comme l'un des pays les plus stables de l'Afrique de l'Ouest. Le pays est retourné à la démocratie après des années de régime militaire et continue de réaliser des progrès sur la voie du multipartisme démocratique. Le Bénin a depuis des années démontré son engagement en faveur de la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest en facilitant les processus de médiation lors du conflit libérien. Actuellement, le Bénin abrite l'une des 4 zones du Système d'Alerte Précoce de la CEDEAO. Le Bénin était donc inclus dans l'étude comme un pays francophone stable.

Au Bénin, la recherche a été menée dans le cadre d'une étude des quatre nations et avait pour objectif de déterminer le niveau de sensibilisation en matière de CPCC au sein des décideurs politiques qui travaillent dans des institutions étatiques et dans des organisations de la société civile. L'échantillon était constitué de 30 personnes parmi lesquelles 20 ont répondu à des questions du questionnaire. Les 10 autres personnes ont répondu à des questions lors d'une interview approfondies qui ont été prévues en complément aux questionnaires. Ceci était nécessaire pour assurer la diversité dans le processus de collecte de données. Les réponses obtenues ont été analysées à l'aide du SPSS v.16.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'étude menée au Bénin:

1.0 Expérience des personnes interrogées

(a) Type d'institutions contactées

Le tableau ci-dessous montre les types d'institutions auxquelles les questionnaires ont été envoyés lors de l'étude. La majorité des personnes interrogées (60%) provenaient des organisations de la société civile que l'on considère très actives au Bénin et qui interviennent aussi dans les domaines relatifs aux composantes du CPCC. Celles-ci sont suivies par des

institutions gouvernementales (25%) qui travaillent dans le domaine de l'intégration régionale. Les (15%) restants représentent les organisations inter gouvernementales.

Tableau 1
Type d'Organisation

Type	Fréquence	Pourcentage Valide
Gouvernement	5	25.0
Organisation Non-gouvernementale / Société Civile	12	60.0
Organisation Inter-gouvernementale	3	15.0
Total	**20**	**100.0**

(b) Position occupée par les personnes interrogées

En ce qui concerne la position ou le niveau des personnes au sein des organisations mentionnées ci-dessus, nous avons ciblé les cadres supérieurs et les gestionnaires de niveau intermédiaire. Dans la plupart des organisations, de telles personnes étaient considérées comme des acteurs dans les processus de prise de décision et dont les opinions étaient capitales. Parmi les personnes interrogées, il y avait également des responsables d'associations estudiantines.

2.0 Connaissance du CPCC

(a) Niveau de sensibilisation

Un autre objectif principal était de déterminer le niveau de sensibilisation sur le CPCC au sein des personnes interrogées. Celles-ci ont été identifiées dans les institutions mentionnées ci-dessus. En d'autres termes, est-ce que les personnes interrogées ont connaissance du CPCC. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, 85% des personnes interrogées ont entendu parler du CPCC. Les 15% restants n'avaient jamais entendu parler du CPCC auparavant et, par le biais de cette étude, venaient juste d'en prendre connaissance. La Figure 1 montre la représentation graphique des résultats.

Fig. 1

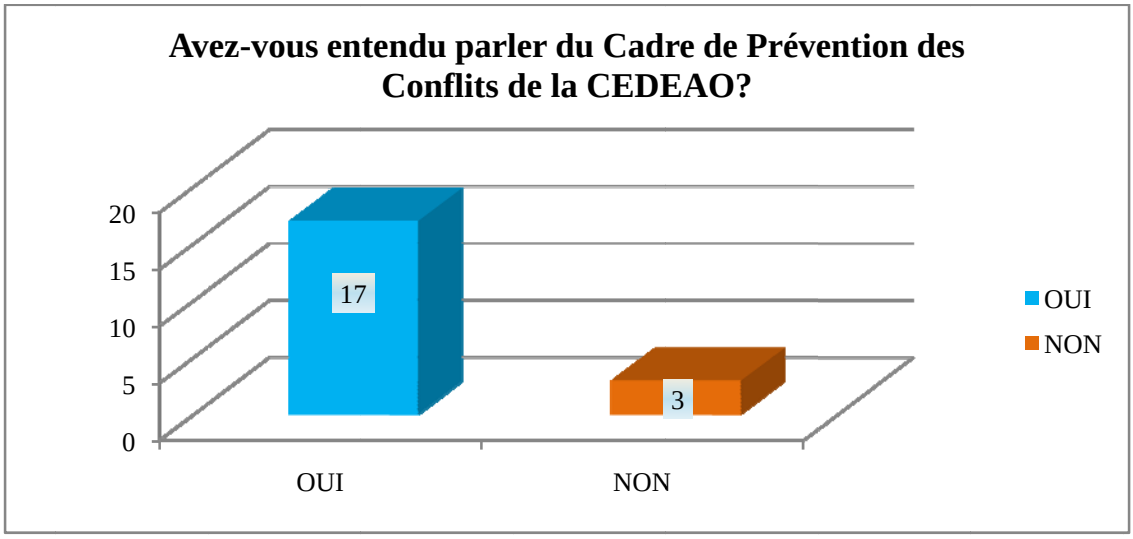

Si la personne interrogée a connaissance du CPCC, nous lui demandons le moyen par lequel il/elle a reçu l'information. Ceci était important pour assurer que nous étions en mesure de recommander le moyen approprié par lequel les campagnes de sensibilisation sur le CPCC pourraient être menées. Sur 85% des personnes interrogées et qui avaient connaissance du CPCC, 41% en ont été informés à travers les ateliers ou les séminaires, 27% l'ont lu sur internet, 18% l'ont appris par la radio, 5% à travers des publications, et 9% en ont été informés à travers d'autres media tels que les organisations externes. Les détails des réponses sont présentés ci-dessous.

Fig. 2

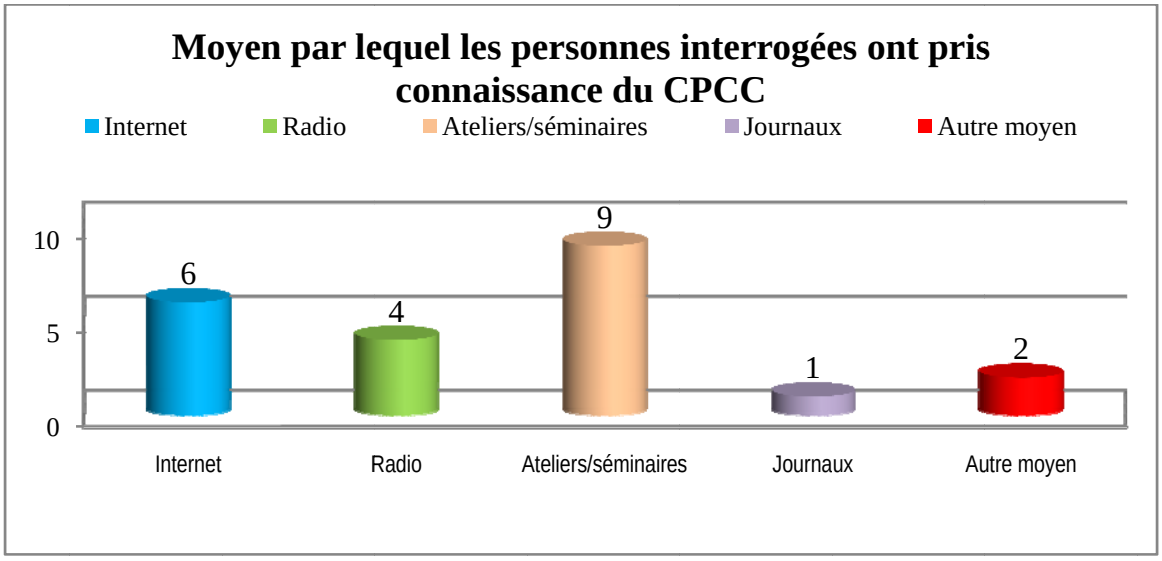

(b) Appropriation et Familiarité avec le document CPCC

Il était aussi important de savoir si les personnes interrogées ayant connaissance du CPCC disposaient des exemplaires du document et connaissaient bien ses objectifs ou ses composantes. Sur les 17 personnes interrogées ayant connaissance du CPCC, il n'y avait que 3 qui disposaient des exemplaires du document. Cela signifie que des efforts doivent être faits pour rendre le document disponible à autant de décideurs que possible. Seulement 10% des personnes interrogées étaient familières avec les objectifs et les composantes du cadre, ce qui révèle un faible niveau de connaissance du document. La figure 2 montre les détails des résultats obtenus.

Fig. 3

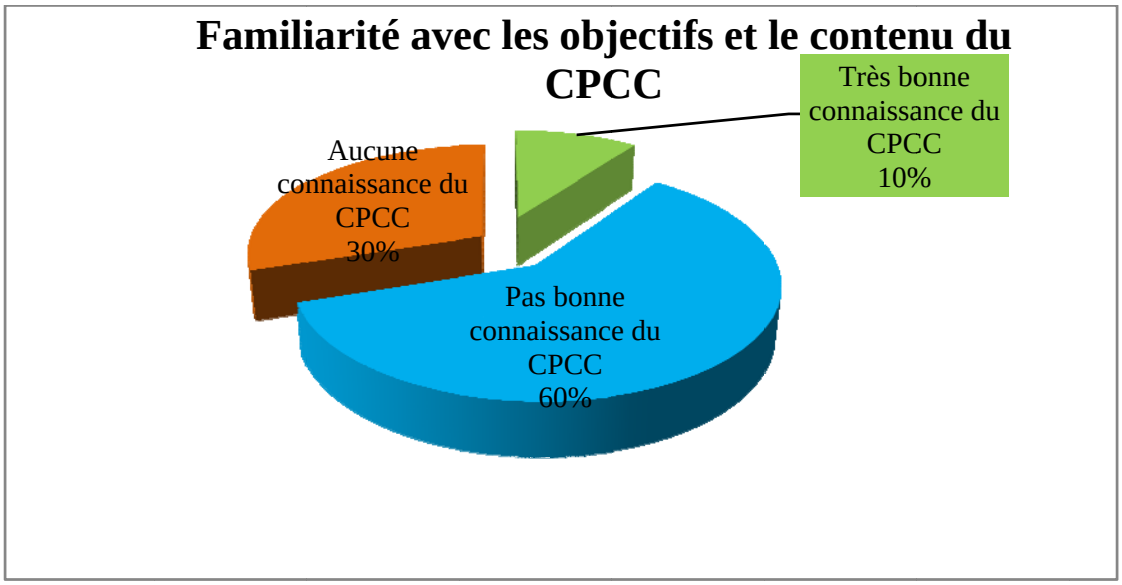

(c) Domaines d'activités des personnes interrogées

Afin de connaître les institutions dont les activités ont trait au CPCC, il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer si leur travail avait un rapport avec l'une des 14 composantes du CPCC. Toutes les personnes interrogées (100%) ont indiqué que leurs organisations mènent de diverses interventions qui ont rapport à une ou plusieurs des 14 composantes du CPCC. La démocratie et la gouvernance politique, la paix et l'éducation, les droits de l'homme et la règle de droit étaient identifiés comme les domaines dominants où sont concentrées les interventions. Les autres composantes sont les femmes, la paix et la sécurité, l'alerte précoce, et la diplomatie préventive.

(d) *Collaboration avec d'autres institutions*

Au delà des institutions et des personnes qui ont constitué l'échantillon, l'étude a aussi cherché à identifié les autres institutions qui travaillent dans des domaines relatifs au CPCC. Cela a été fait en demandant aux personnes interrogées de mentionner leurs institutions partenaires. 85% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles collaborent avec d'autres institutions dont les activités ont trait au CPCC. Quelques unes des institutions mentionnées sont : le Réseau d'Action Sur les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (RASALAO), le Réseau d'Action International sur les Armes Légères (RAIAL), le Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP), les Nations Unies (NU), l'Union Africaine (UA), le Bureau de Zone de la CEDEAO, les Ambassades de l'Hollande, du Danemark et de la France, les Ministères de la Défense et la Sécurité Publique, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Fédération des Femmes Juristes (FIDA), le KAIPTC et l'ECOSAP. Les autres institutions sont la Commission Nationale sur les Armes Légères (NATCOM) et le Gouvernement du Benin.

(e) Sources de financement des organisations des personnes interrogées

En ce qui concerne les personnes interrogées dont les organisations sont impliquées dans des initiatives liées au CPCC, les sources de financement varient entre les sources internes et externes et une combinaison des deux sources. Les autres agences de bailleurs qui appuient certaines activités des institutions desquelles sont issues les personnes interrogées sont l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), la GTZ, l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), le RASALAO, les Coopérations Suisses et Hollandaises et le RAIAL. Comme le montre la figure 4, 16% de ces personnes interrogées dépendent des sources internes pour soutenir leurs activités, tandis que 47% se tournent vers des appuis financiers externes. Les 37% restants dépendent à la fois des sources internes et externes pour financer leurs activités.

Fig. 4

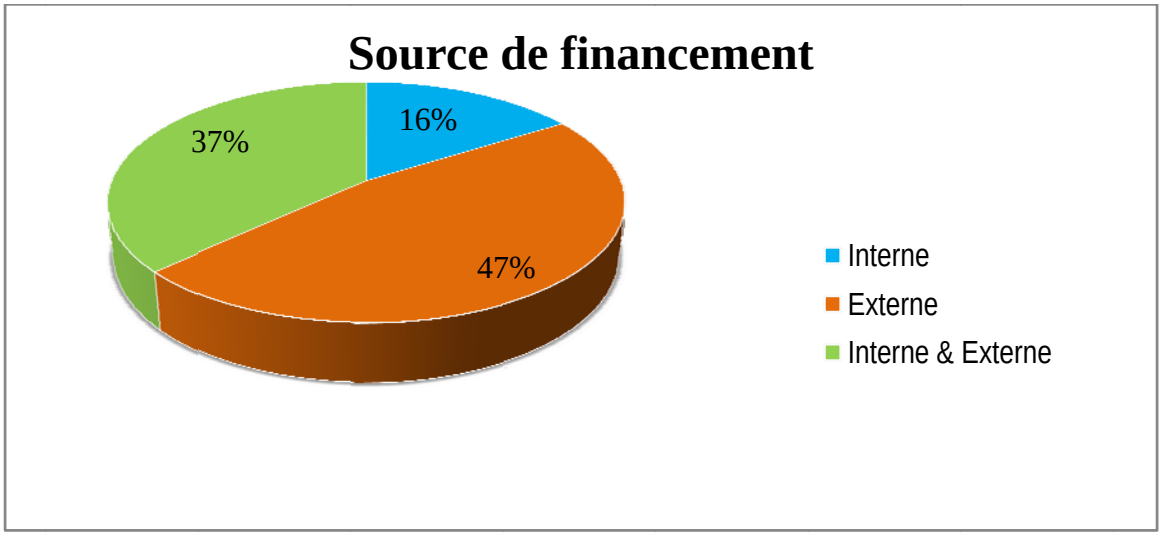

3.0 Mise en œuvre du CPCC

(a) Campagnes de sensibilisation sur le CPCC

Dans cette section, nous avons cherché à savoir si des activités relatives à la mise en œuvre du CPCC au Bénin ont déjà eu lieu ou sont en cours. 85% des personnes interrogées ont affirmé qu'elles n'ont connaissance d'aucune campagne sur le CPCC en cours ou menées auparavant par leur pays ou par la CEDEAO. Le Bureau de Zone de la CEDEAO était la seule institution à être mentionnée pour avoir tenté de promouvoir le CPCC au Bénin. Le Ministère des Affaires Etrangères a également mis en place un Institut de Relations Internationales et d'Etudes Stratégiques dont le travail comprendra la promotion du CPCC au Bénin.

(b) Responsabilité pour la mise en œuvre du CPCC

L'étude a également cherché à connaitre l'opinion des personnes interrogées sur celui à qui incombe la responsabilité fondamentale pour la mise en œuvre du CPCC. La figure 5 montre que la majorité (50%) des personnes interrogées pensent que la collaboration entre toute les parties prenantes (CEDEAO, Société Civile, Communauté Internationale et Etats Membres) serait le moyen le plus efficace pour mettre en œuvre le CPCC. 20% étaient de l'avis que la Société Civile pourrait mieux mettre en œuvre le document, tandis que 15% trouvent que la responsabilité incombe à la CEDEAO de mettre en œuvre le CPCC. 10% pensent qu'une

coopération tripartite entre la CEDEAO, les Etats Membres et la Société Civile sera suffisante pour mettre en œuvre le CPCC; ce qui exclut l'appui de la communauté internationale.

Fig. 5

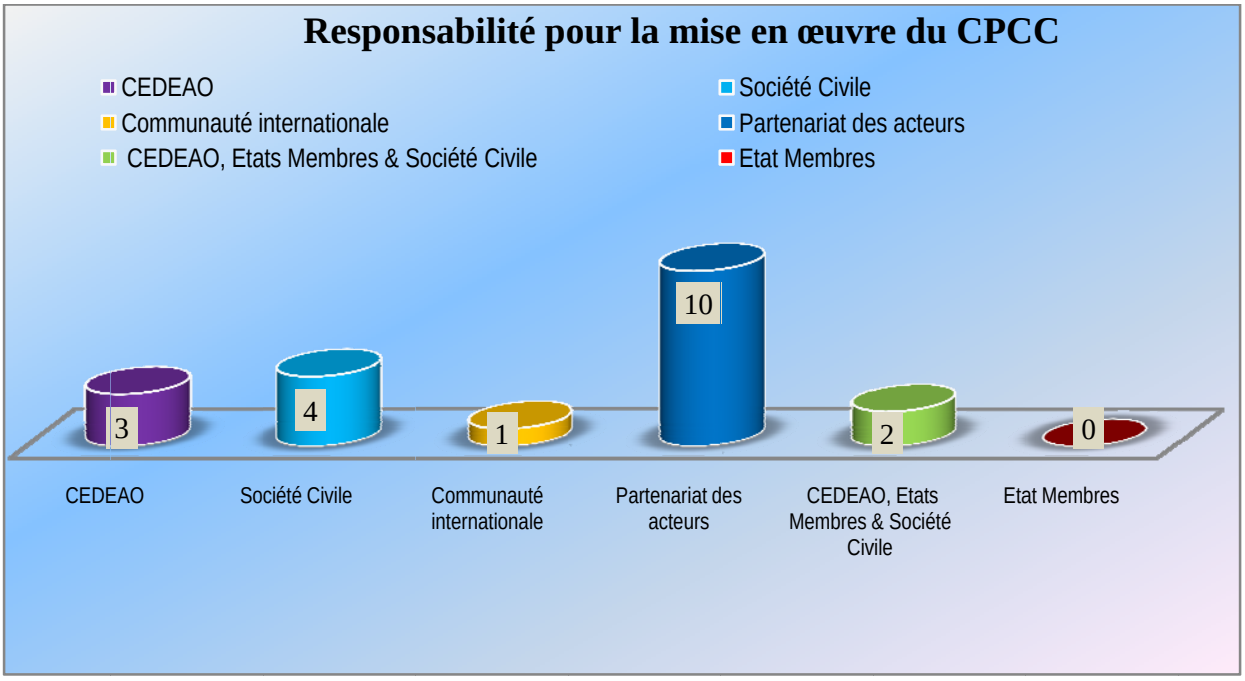

(c) Opportunités et défis liés à la mise en œuvre

Par rapport aux opportunités et aux défis liés à la mise en œuvre du CPCC, il est réconfortant de noter que la majorité des personnes interrogées (90%) pensent que le CPCC est applicable et présente des opportunités pour le partage d'information, les créations de partenariat, et une approche globale et ouest africaine de prévention des conflits. Mais cela nécessitera au début la sensibilisation sur les objectifs du CPCC au sein des décideurs politiques et de la population générale. Les défis identifiés par rapport à la mise en œuvre du document comprennent le faible niveau de sensibilisation sur le CPCC actuel, le financement insuffisant et le manque de coordination entre la CEDEAO, ses Etats Membres et les Organisations de la Société Civile, la mauvaise gouvernance, le manque de volonté politique et la pauvreté. La fréquence des réponses

obtenues de la part des personnes interrogées par rapport aux problèmes qui portent entrave à la mise en œuvre du CPCC est représentée dans le tableau graphique ci-dessous.

Fig. 6

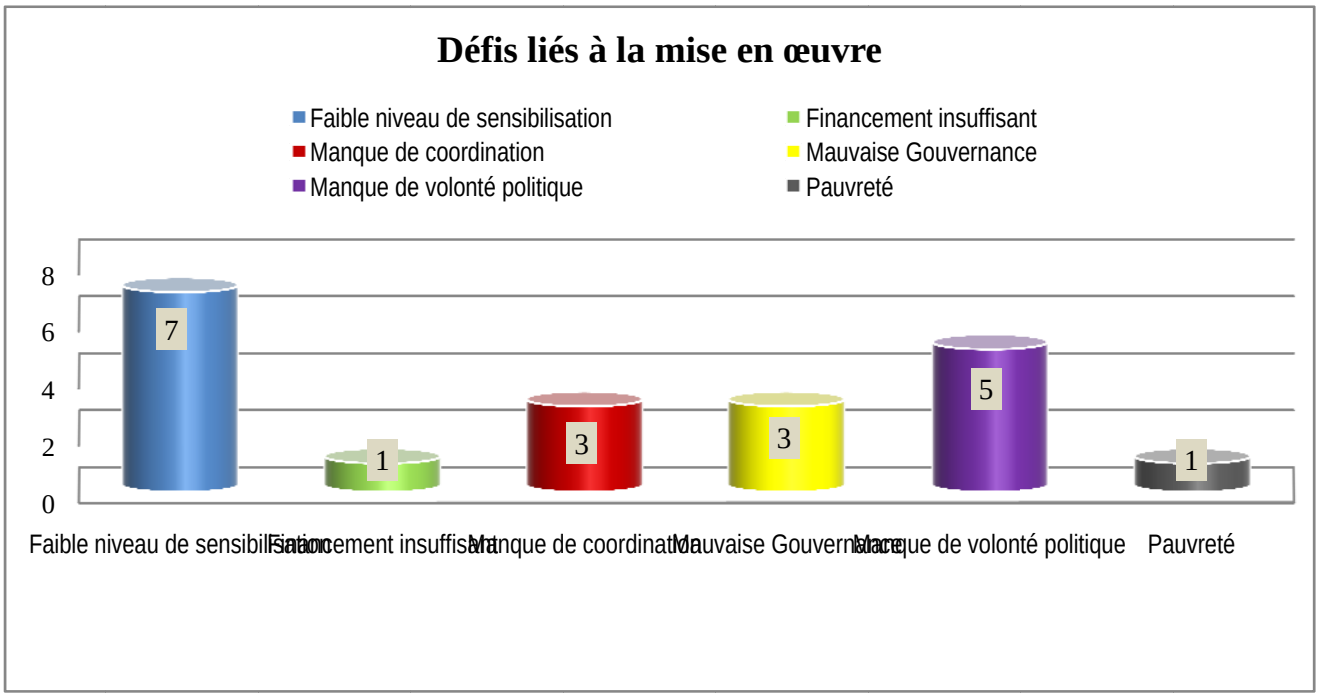

3.0 Recommandations faites par les personnes interrogées

Il a été demandé aux personnes interrogées au Bénin de faire des suggestions pour la mise en œuvre du CPCC. Les plus importantes recommandations faites sont les suivantes:

- Encourager la société civile à jouer des rôles majeurs dans la mise en œuvre du CPCC;
- La présentation du document CPCC dans les écoles d'enseignement secondaire et tertiaire, dans les universités, aux partis politiques et au parlement aidera à vulgariser les composantes majeures du cadre à l'intention des populations locales;
- Traduire le document du CPCC dans les dialectes facilement accessibles et faire des émissions sur ses thèmes à la télé ou à la radio;
- Engagement nécessaire des états membres en faveur des processus de mise en œuvre et élaboration d'un mécanisme de suivi et d'évaluation pour orienter les progrès;
- La CEDEAO doit souligner davantage l'aspect de la sensibilisation afin d'éduquer la population sur la nécessité de prévenir et de gérer les conflits;

- Renforcer les capacités et encourager la participation des femmes à la mise en œuvre des processus du CPCC; et
- Créer un réseau des organisations de la société civile pour collaborer avec les autres parties prenantes.

Conclusions

Bien que le niveau de sensibilisation sur le CPCC soit faible au Bénin, comme le démontre l'analyse faite ci-dessus, le niveau d'intérêt que les personnes interrogées y ont accordé est élevé; ce qui représente l'indication que sa mise en œuvre dans ce pays est fort probable d'être un succès. Le grand nombre d'organisations de la société civile qui travaillent aussi sur les questions relatives au CPCC fournit une bonne base à la mise en œuvre du CPCC dans ce pays.

Afin d'assurer une mise en œuvre réussie du CPCC au Bénin, il est nécessaire de faire des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour mieux éduquer le public sur le document. Cela aidera aussi à identifier plus de parties prenantes et de partenaires pour le processus de mise en œuvre.

République du Burkina Faso

Introduction

Le Burkina Faso est un pays francophone relativement considéré stable parmi les 15 états membres de la CEDEAO. Le pays, sous la présidence de Blaise Compaoré a été impliqué dans un certain nombre de processus de paix en Afrique de l'Ouest notamment le processus de paix en Côte-d'Ivoire et en Guinée. Il est important de mentionner que le CPCC était signé à Ouagadougou au Burkina Faso par le Ministre Burkinabé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale qui en ce moment était le Président du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO. Le Burkina Faso a été inclus dans l'étude comme un pays francophone stable.

Au Burkina Faso, la recherche a été menée dans le cadre d'une étude des quatre nations et avait pour objectif de déterminer le niveau de sensibilisation en matière de CPCC au sein des décideurs politiques qui travaillent dans des institutions étatiques et dans des organisations de la société civile. L'échantillon était constitué de 30 personnes parmi lesquelles 20 ont répondu à des questions du questionnaire. Les 10 autres personnes ont répondu à des questions lors d'une interview approfondies qui ont été prévues en complément aux questionnaires. Ceci était nécessaire pour assurer la diversité dans le processus de collecte de données. Les réponses obtenues ont été analysées à l'aide du SPSS v.16.

1.0 Expérience des personnes interrogées

(a) Type d'institutions contactées

Les personnes interrogées qui ont constitué l'échantillon provenaient des institutions gouvernementales (45%), des institutions inter gouvernementales (15%) et des organisations non gouvernementales (40%) comme le montre le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1

Type d'Organisation

Type d'Institution	Fréquence	Pourcentage
Gouvernement	9	45.0
Organisation Non-gouvernementale / Société Civile	8	40.0
Organisation Inter gouvernementale	3	15.0
Total	**20**	**100.0**

(b) ***Position occupée par les personnes interrogées***

En ce qui concerne la position ou le niveau des personnes au sein des organisations mentionnées ci-dessus, nous avons ciblé les cadres supérieurs et les gestionnaires de niveau intermédiaire. Dans la plupart des organisations, de telles personnes étaient considérées comme des acteurs dans les processus de prise de décision et dont les opinions étaient capitales.

2.0 Connaissance du CPCC

(a) Niveau de sensibilisation

L'étude a d'abord cherché à déterminer le niveau de sensibilisation sur le CPCC. Les réponses données par les personnes interrogées ont montré que la majorité d'entre elles 65% sont informées ou ont connaissance du CPCC. Le 35% restants n'avaient jamais entendu parler du CPCC auparavant et, par le biais de cette étude, venaient juste d'en prendre connaissance. La Figure 1 montre la représentation graphique des résultats.

Fig. 1

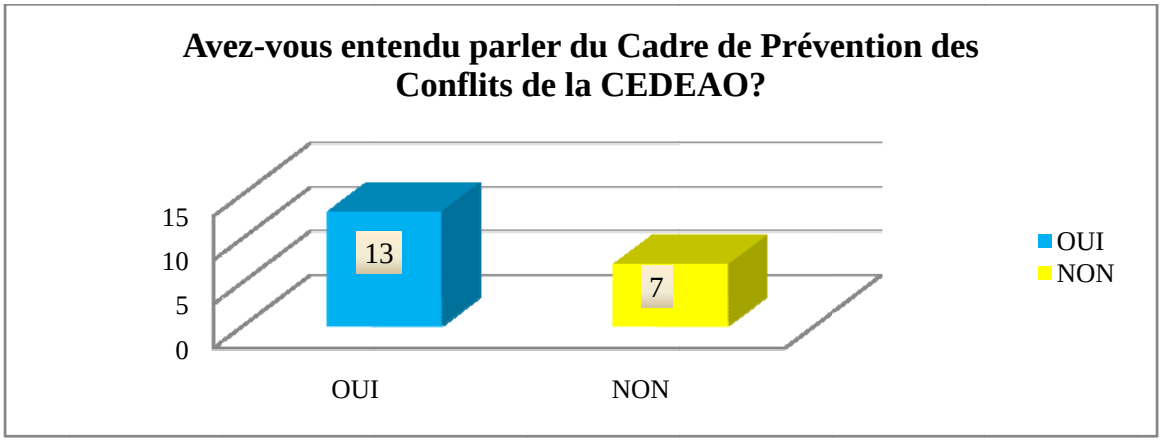

Par rapport au moyen par lequel les 13 personnes interrogées ont pris connaissance du CPCC, la Radio et la Télévision ont enregistré le fort taux de fréquence avec (35%), suivi des journaux écrits (26%), les ateliers/séminaires (22%) et les sources de l'internet (13%), et (4%) pour les autres sources.

Fig. 2

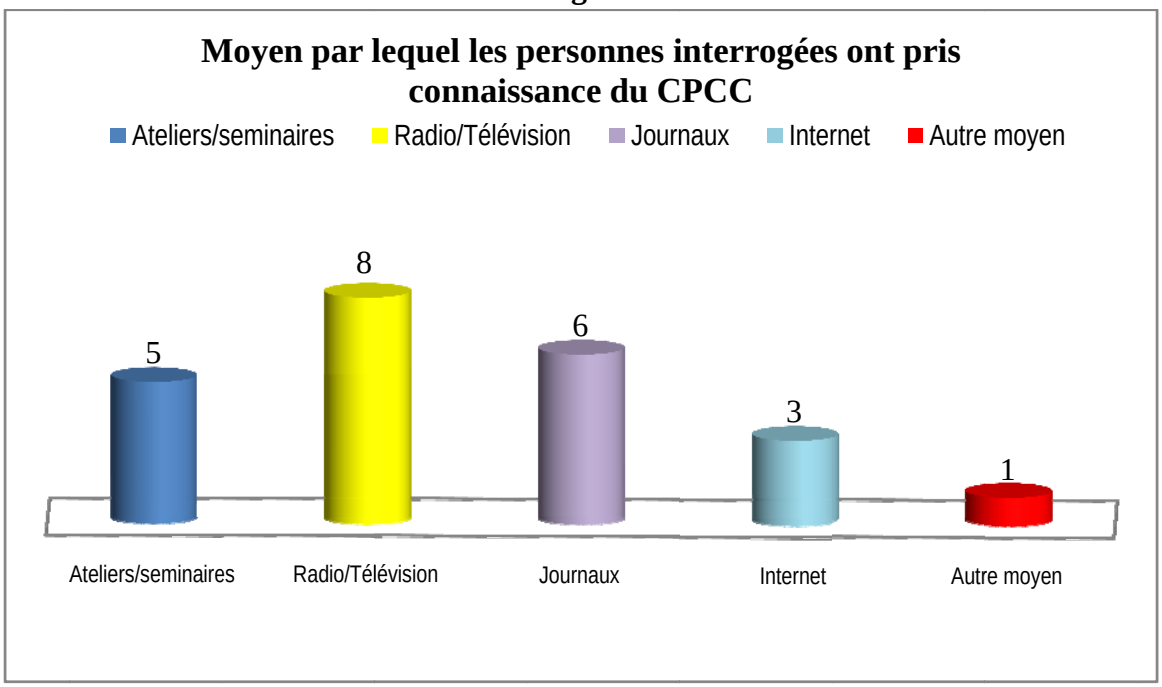

(b) Appropriation et Familiarité avec le document CPCC

Par rapport à l'identification des personnes qui sont informées ou ont connaissance du CPCC et en disposent des exemplaires (soit sur papier ou en format électronique), la majorité des personnes interrogées (85%) ont affirmé que ni elles, ni leurs organisations ne disposaient d'exemplaires du document CPCC. Les 15% restants ont des documents imprimés.

Dans les cas où les personnes interrogées ont entendu parler du CPCC, nous avons plus amplement exploré leur degré de familiarité avec ses objectifs et ses composantes. Sur les 13 personnes interrogées qui avait connaissance du CPCC, seulement 10% étaient très familières avec les objectifs et le contenu de ce document, 40% ont une connaissance limitée su CPCC,

tandis que 50% d'entre elles n'ont aucune connaissance du document. Les résultats sont présentés graphiquement dans la figure 3 ci-dessous.

Fig. 3

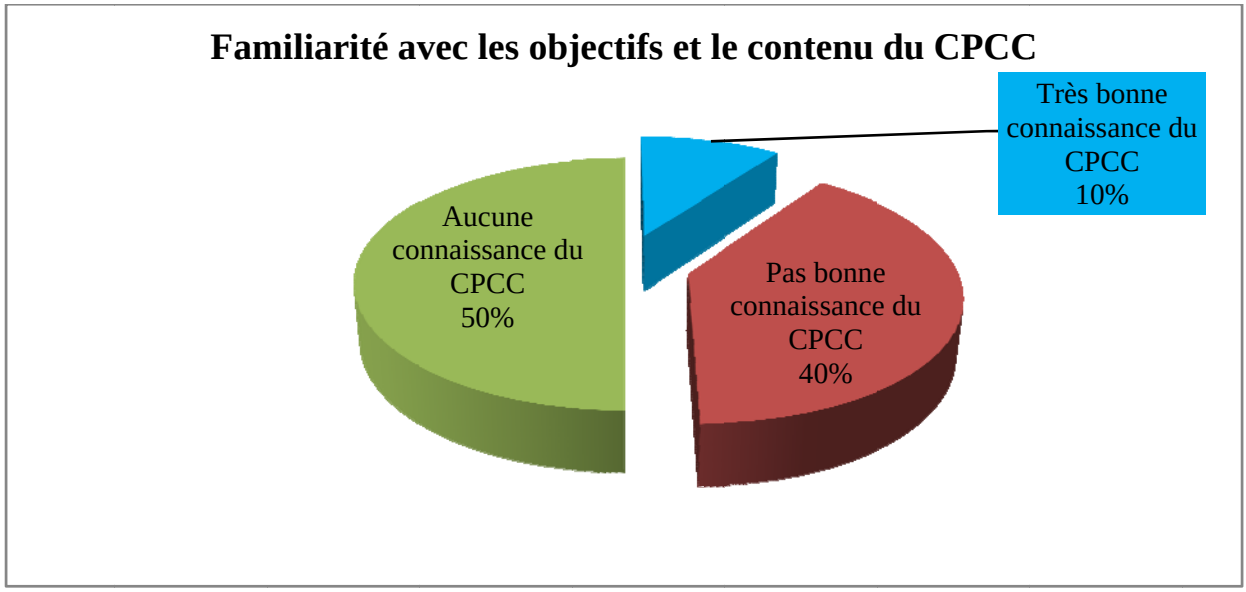

(c) Domaine d'activités des personnes interrogées

L'étude a également cherché à déterminer comment les activités des organisations des personnes interrogées se rapportent à une ou plusieurs des 14 composantes du CPCC. L'étude a révélé que les activités menées par 94% d'entre elles sont liées à au moins deux (2) composantes du CPCC. Les droits de l'homme et la règle de droit, l'alerte précoce, la démocratie et la gouvernance politique, la paix et l'éducation, et les media sont les grands domaines d'activités des personnes interrogées. Le fait que les activités de la plupart des organisations au Burkina Faso ont un lien avec le CPCC fournit une bonne base pour la mise en œuvre du document dans ce pays.

(d) Institutions Collaboratrices

Dans le but d'identifier les parties prenantes dans la mise en œuvre du CPCC, il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer les institutions avec lesquelles elles collaborent. Les réponses à cette question ont révélé qu'il y a un haut niveau de collaboration au sein des institutions dans la conduite de leurs activités. Quelques institutions partenaires mentionnées par les personnes interrogées sont le Bureau de Zone II de la CEDEAO, les Nations Unies, les institutions étatiques au Burkina Faso, l'USAID, l'Union Européenne (UE), Plan International, la Banque Mondiale et d'autres ONG.

(e) Sources de financement des institutions des personnes interrogées

Sur la question du financement des organisations qui mettent en œuvre des diverses initiatives, les résultats ont montré que la plupart d'entre elles, soit plus de 40%, dépendent des financements externes tandis que d'autres mobilisent les fonds à travers aussi bien les sources internes que la combinaison des deux sources. Certaines des organisations d'appui à ces activités sont l'UNICEF, le PNUD, les Nations Unies, la CEDEAO, et le WANEP. Les autres organisations sont Christian Aids, les Nations Unies et le Gouvernement du Burkina Faso. La Figure 4 montre les sources de financement des organisations des personnes interrogées.

Fig. 4

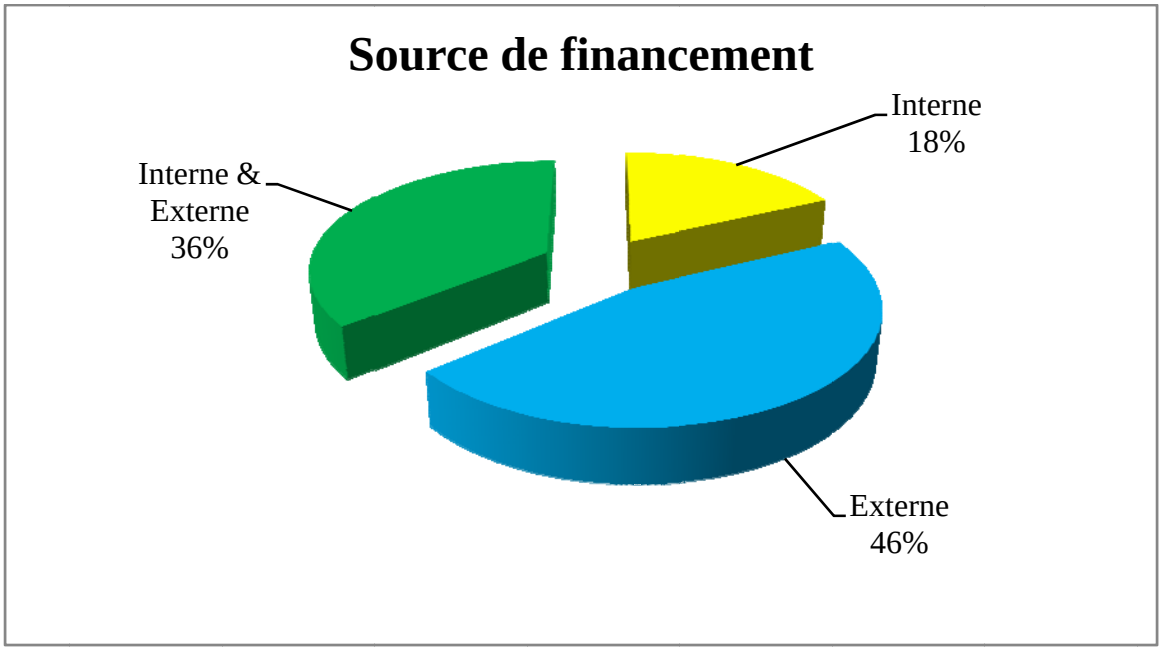

3.0 Mise en œuvre du CPCC

(a) Campagne de sensibilisation

Une autre préoccupation était de savoir si les personnes interrogées avaient connaissance d'une quelconque campagne de sensibilisation liée au CPCC. Par rapport à cela, 60% des personnes interrogées ont indiqué qu'elles n'ont connaissance d'aucune campagne sur le CPCC menée par leurs organisations, le gouvernement du Burkina Faso ou la CEDEAO. Remarquablement, 40% des personnes interrogées pensent que les initiatives d'édification de paix du Président du Burkina Faso dans le cadre des conflits en Afrique de l'Ouest faisaient partie des activités allant dans le sens de la promotion du CPCC.

(b) Responsabilité pour la mise en œuvre

L'étude a également recensé les points de vue des personnes interrogées sur les niveaux de responsabilité en matière de mise en œuvre du CPCC. 30% pensent que la CEDEAO est responsable de la mise en œuvre du CPCC, 15% trouvent que cela revient aux états membres, 30% ont mentionné le partenariat entre les acteurs (CEDEAO, Société Civile, Communauté Internationale et Etats membres) et 5% ont parlé d'une responsabilité partagée entre la CEDEAO et les Etats Membres. 20% ne se sont pas prononcé sur cette question comme le montre le diagramme ci-dessous.

Fig. 5

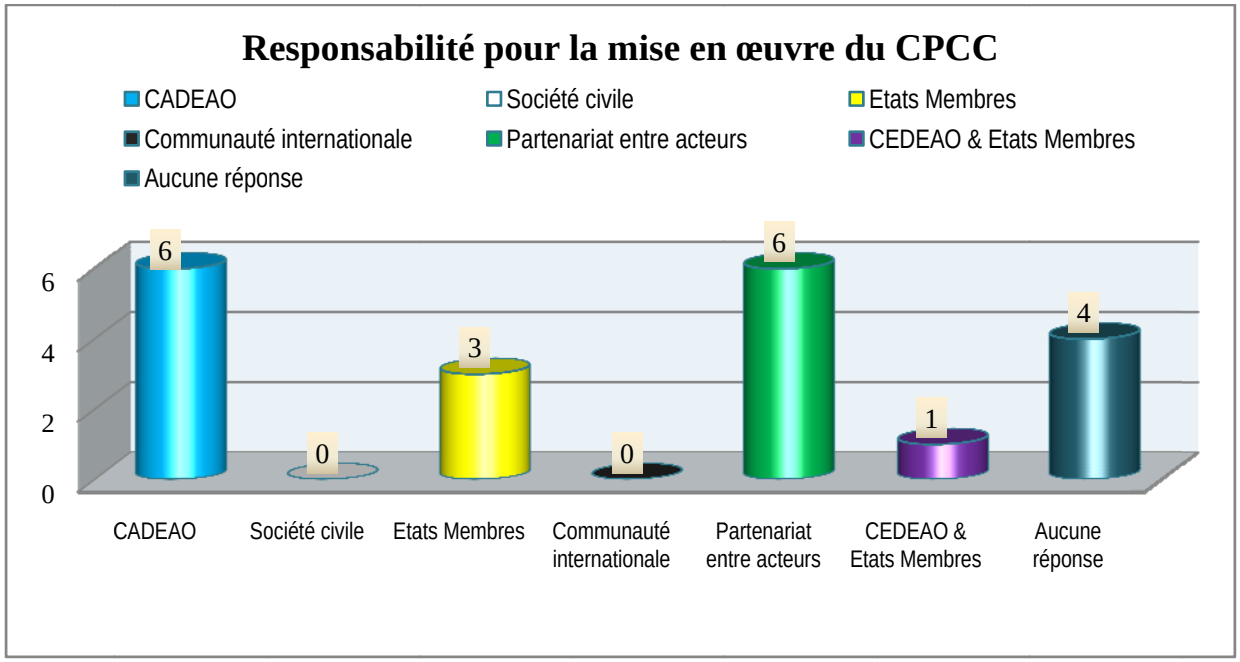

(c) Opportunités et défis liés à la mise en œuvre

La majorité des personnes interrogées (70%) était de l'avis que la mise en œuvre du CPCC donne l'opportunité à la CEDEAO, aux Etats membres et aux organisations de la société civile de travailler ensemble sur les questions relatives à la prévention des conflits en Afrique de l'Ouest. Il a été noté de nouveau que la collaboration dans la conduite des activités donnera l'opportunité de mobiliser les fonds afin de résoudre les problèmes identifiés.

Cependant, les personnes interrogées ont identifié quelques défis liés à la mise en œuvre du CPCC. Ces défis sont entre autre le manque de volonté politique au sein des états membres et la communauté internationale, l'inefficacité des mécanismes de suivi et évaluation, le manque de ressources techniques, financières et humaines pour traiter des questions liées aux conflits, l'insuffisance des efforts de sensibilisation, et l'instabilité politique. Les réponses obtenues par rapport aux défis qui portent préjudice à la mise en œuvre du CPCC sont présentées dans le diagramme ci-dessous.

Fig. 6

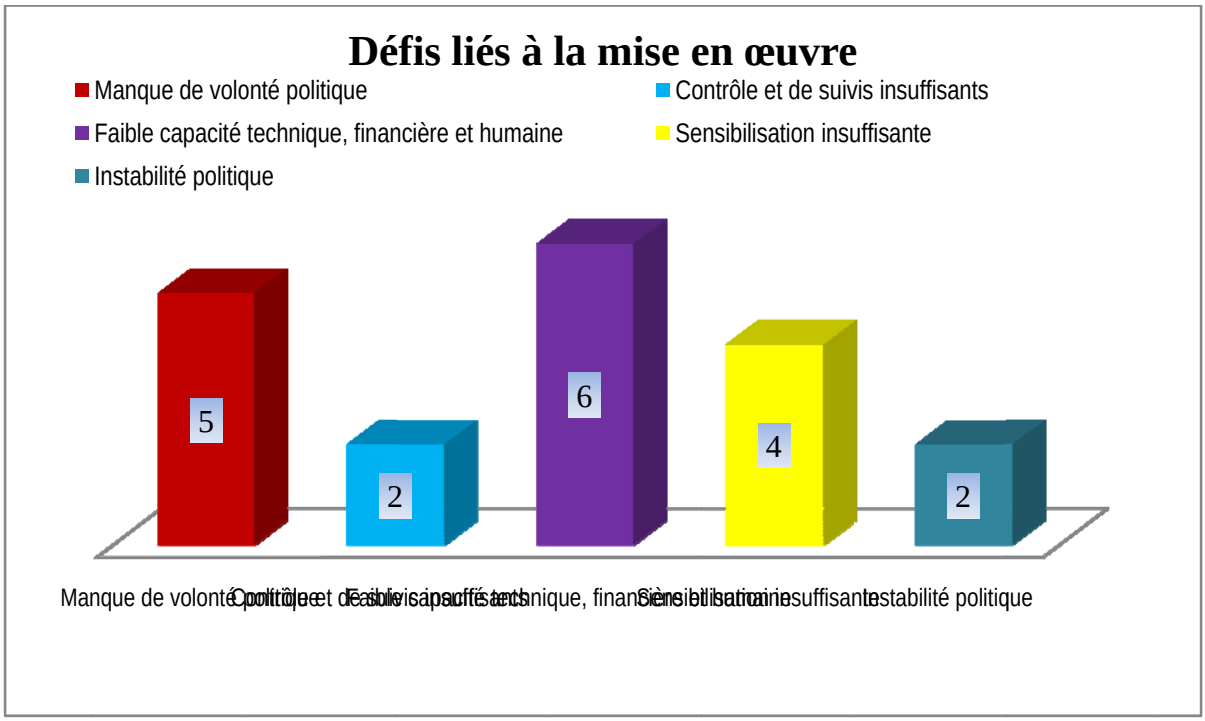

4.0 Recommandations faites par les personnes interrogées

Les personnes interrogées au Burkina Faso ont fait des suggestions pour la mise en œuvre du CPCC. Les recommandations majeures faites sont les suivantes :

- Coopérer avec toutes les OSC, les ONG, les Institutions Nationales et Internationales dans la mise en œuvre du CPCC;
- Elaborer des politiques durables en matière de mobilisation des fonds internes afin d'appuyer la mise en œuvre du CPCC;
- Etablir des plans d'action concrets et des mécanismes de suivi et évaluation périodique;
- Créer des Commissions Nationales pour suivre les processus de la mise en œuvre;
- Elaborer des directives pour l'adoption du Cadre et prescrire des sanctions à l'encontre des membres récalcitrants;
- Créer des initiatives qui donnent plus de responsabilité aux femmes et à la jeunesse;
- Elaborer des outils globaux de communication acceptables par tous les états membres et qui serviront à tenir la Commission de la CEDEAO informée des progrès réalisés dans le processus de mise en œuvre; et
- Renforcer la bonne gouvernance et la démocratie afin d'assurer la paix et la sécurité.

Conclusions

L'étude menée au Burkina Faso a aussi, non seulement révélé un faible niveau de sensibilisation sur le CPCC mais également un niveau d'intérêt élevé de la part de toutes les personnes interrogées pour sa mise en œuvre. La plupart des personnes interrogées cherchent donc des opportunités pour participer à la mise en œuvre du document soit par la CEDEAO ou par leurs gouvernements. A l'exemple du Bénin, la mise en œuvre du CPCC dans ce pays doit aussi commencer par la sensibilisation. Les recommandations faites par les personnes interrogées étaient aussi de grande portée et visent à résoudre sur le long terme quelques uns des problèmes pouvant émerger lors de la mise en œuvre du CPCC.

République du LIBERIA

Introduction

Le Libéria est un pays Anglophone de l'Afrique de l'Ouest qui a traversé des conflits violents qui n'ont connu un terme qu'en 2003 après la signature de l'Accord Global de Paix lors des pourparlers tenus à Accra, Ghana. Depuis lors, le pays s'est engagé vers la réconciliation et la reconstruction nationale. Le Libéria a donc été inclus dans l'étude comme un pays anglophone en situation post conflictuelle. La recherche au Libéria a été menée dans le cadre de l'étude des quatre nations et avait pour objectif de déterminer le niveau de sensibilisation sur le CPCC au sein des décideurs politiques qui travaillent dans des institutions étatiques et des organisations de la société civile.

L'échantillon était constitué de 30 personnes parmi lesquelles 20 ont répondu à des questions du questionnaire. Les 10 autres personnes ont répondu à des questions lors d'une interview approfondies qui ont été prévues en complément aux questionnaires. Ceci était nécessaire pour assurer la diversité dans le processus de collecte de données. Les réponses obtenues ont été analysées à l'aide du SPSS v.16 et les résultats sont affichés dans le diagramme ci-dessous.

1.0. Expérience des personnes interrogées

(a) Type d'institutions contactées

Les institutions visitées sont classées en trois principales catégories: les institutions gouvernementales, non-gouvernementales et les organisations inter gouvernementales. 45% des personnes interrogées provenaient des institutions gouvernementales, 35% travaillent dans des organisations non gouvernementales ou de la société civile, et les 25% restants proviennent des agences inter gouvernementales comme le montre le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1
Type d'Organisation

Type	Fréquence	Pourcentage Valide
Gouvernement	8	40.0
Organisation Non-gouvernementale /Société Civile	7	35.0
Organisation Inter-gouvernementale	5	25.0
Total	**20**	**100.0**

(b) Position occupée par les personnes interrogées

En ce qui concerne la position ou le niveau des personnes au sein des organisations mentionnées ci-dessus, nous avons ciblé les cadres supérieurs et les gestionnaires de niveau intermédiaire. Dans la plupart des organisations, de telles personnes étaient considérées comme des personnes impliquées dans les processus de prise de décision et dont les opinions étaient capitales.

1.2. Connaissance du CPCC

(a) Niveau de sensibilisation

Les enquêtes menées sur le niveau de sensibilisation sur le CPCC ont révélé que 85% des personnes interrogées avaient entendu parler du CPCC. Seulement 15% n'en avaient pas connaissance. Les résultats sont présentés sous forme graphique dans la figure1 ci-dessous:

Fig. 1

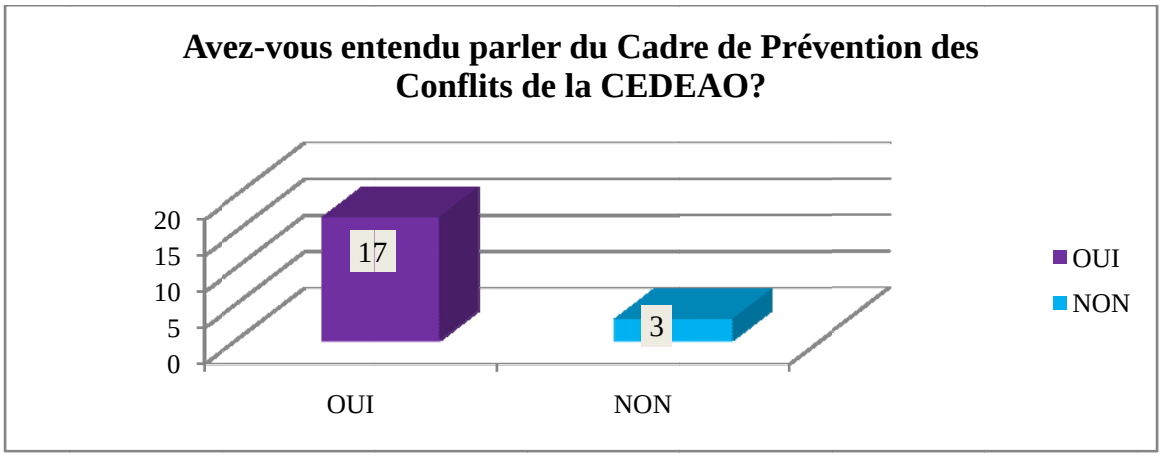

Sur les 17 personnes ayant entendu parler du CPCC, 41% en ont pris connaissance à travers la participation à de divers ateliers/séminaires, 12% à travers l'internet et 29% à travers d'autres sources telles que la CEDEAO et les collègues. Une autre partie représentant 6% affirme avoir pris connaissance du document CPCC à travers les journaux écrits comme le présente le diagramme ci-dessous.

Fig. 2

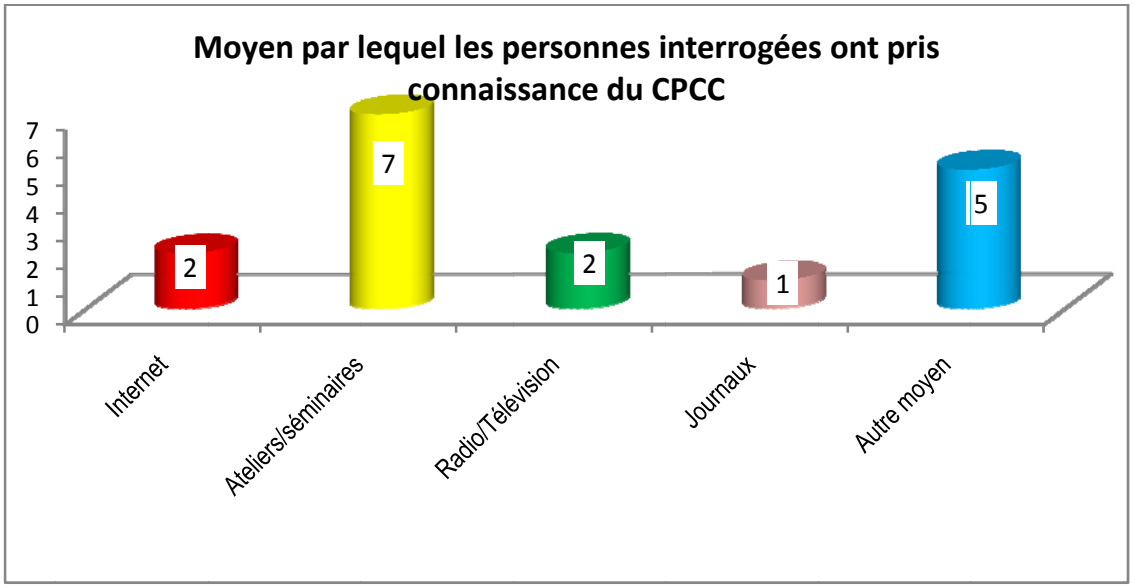

(b) Appropriation et Familiarité avec le CPCC

Bien que la majorité des personnes interrogées aient entendu parler du CPCC, 14 personnes sur 20 ou leurs organisations ne disposent d'aucun exemplaire du document CPCC. 5 personnes disposent des exemplaires au nombre desquelles 4 étaient sur papier et 1 en format électronique. Sur toutes les personnes interrogées, 1 personne n'avait pas répondu à la question.

Pour des personnes qui avaient connaissance du CPCC, l'enquête a déterminé leur niveau de familiarité avec les objectifs et les composantes du document. La majorité (60%) n'avait pas bonne connaissance des objectifs et des composantes du CPCC, tandis que 15% n'avaient aucune

connaissance du CPCC comme le montre la figure 3 ci-dessous. Il a été aussi remarqué que seulement 5 personnes, soit 25% avaient une bonne connaissance des composantes du CPCC.

Fig. 3

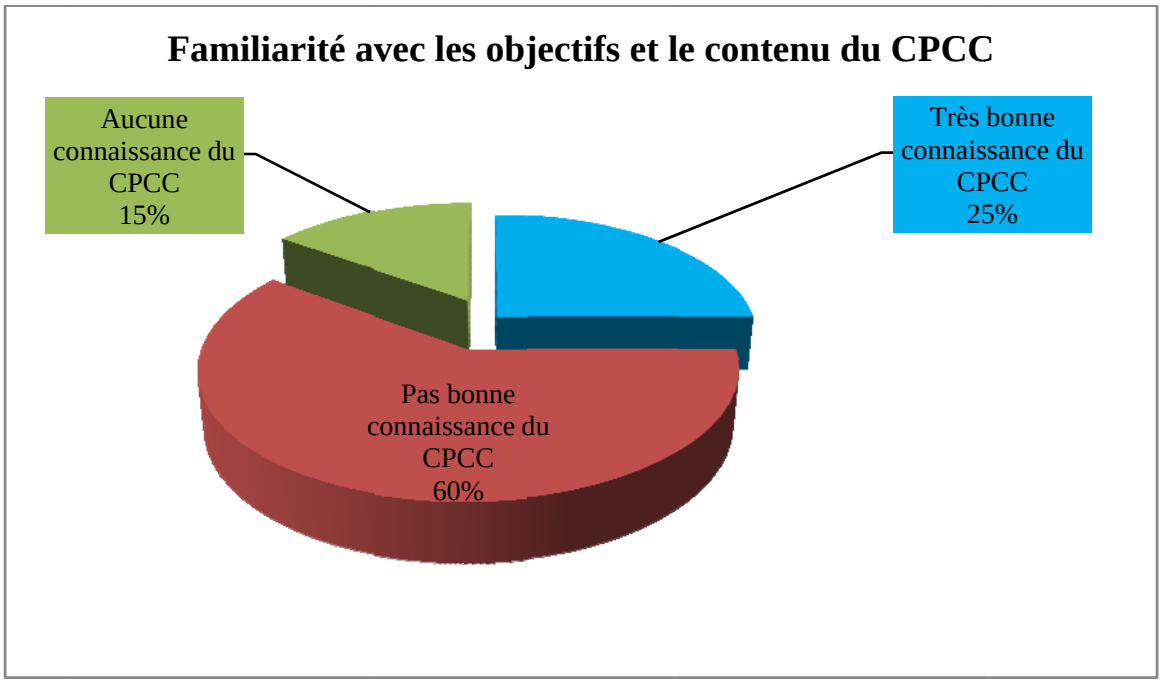

Concernant ceux qui avaient une bonne connaissance du document CPCC, il leur a été demandé si selon eux, le CPCC aborde le problème des confits. Sur ces 5 personnes, 4 sont de l'avis que le CPCC aborde de façon adéquate les problèmes de prévention de conflits. A la question de savoir de quelle manière le CPCC aborde les problèmes liés à la prévention des conflits, ceux qui en avaient une très bonne connaissance ont affirmé qu'il fournit une bonne base pour la prévention des conflits et sert de guide pour développer des programmes pratiques en vue de résoudre les problèmes majeurs liés aux conflits. Il peut être également utilisé pour renforcer l'architecture de la sécurité humaine dans la plupart des pays ouest africains à travers la prévention des conflits et l'édification de la paix.

(c) Domaines d'activités des personnes interrogées

Pour ce qui concerne les personnes interrogées au Libéria, les domaines d'activités de leurs organisations incluent l'alerte précoce, la diplomatie préventive, la démocratie et la gouvernance politique, les droits de l'homme et la règle de droit qui sont les composantes les plus courantes ressorties par les personnes interrogées au Libéria. 13 personnes, soit 65% ont affirmé que le travail de leurs organisations est lié à la démocratie et la gouvernance politique, et soulignent ainsi l'importance et l'intérêt que bénéficie la question au sein des divers acteurs au Libéria.

(d) Institutions collaboratrices

La plupart des organisations où travaillent les personnes interrogées collaboraient avec plusieurs autres organisations. Ces organisations sont le Centre pour la Promotion Démocratique, le Centre pour la Protection des Droits de l'Homme, le Centre d'Etudes de Sécurité et de Développement. Les autres organisations sont entre autre le Conseil Danois pour les Refugiés (CDR), le Service mondial juif américain (AJWS), Femmes Afrique Solidarité (FAS), Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), la CEDEAO, le Bureau de la CEDEAO pour la Prévention des Conflits et la Bonne Gouvernance, le Nations Unies, l'UE, le PNUD, la Mission des Nations Unies au Libéria, l'UA, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le WANEP, le RASALAO, le RAIAL, OSIWA et plusieurs OSC.

(e) Les sources de financement des institutions des personnes interrogées

Par rapport aux sources de financement des institutions des personnes interrogées, la majorité d'entre elles (46%) dépend de la combinaison des sources internes et externes de financement. Le financement externe, soit 27% provient des organisations telles qu'ECOSAP, USAID, PNUD, Humanity United, Mission des Nations Unies au Libéria, WANEP, Gouvernement et autres ONG. 27% dépendent aussi des fonds internes.

Fig. 4

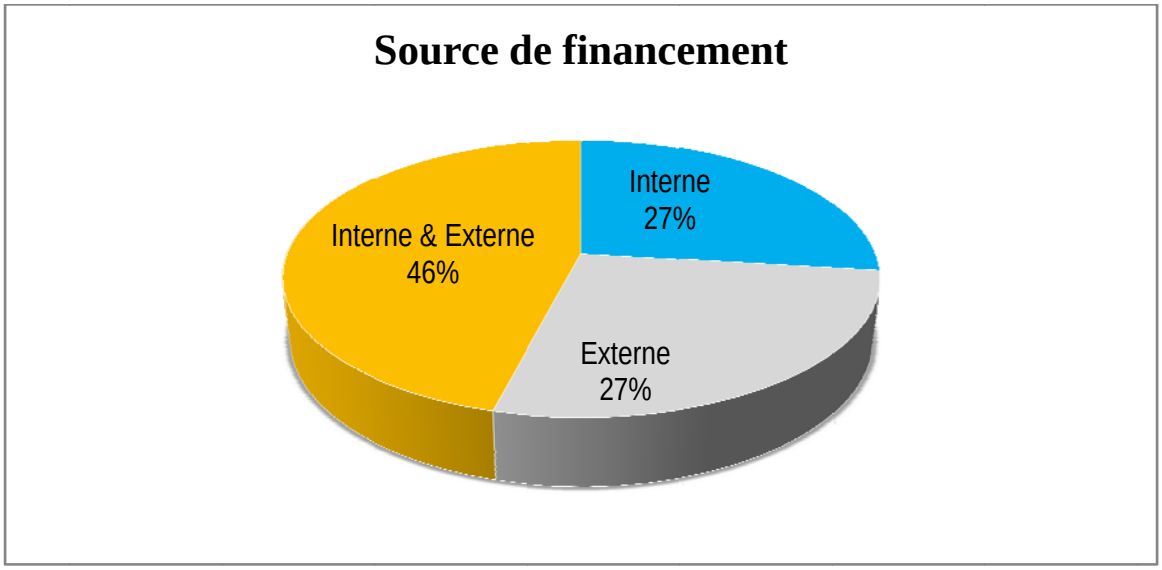

2.3 Mise en œuvre du CPCC

(a) ***Campagne de sensibilisation***

Cette section a cherché à évaluer les opinions des personnes interrogées sur la mise en œuvre du CPCC. La majorité, soit (95%) n'avait connaissance d'aucune campagne de sensibilisation sur le CPCC au Libéria, tandis que 5% étaient informés d'une politique nationale et des campagnes médiatiques liées au CPCC. Aussi, 75% des personnes interrogées n'ont connaissance d'aucune activité menée au Libéria par la CEDEAO pour mettre en œuvre le CPCC.

(b) ***Responsabilité pour la mise en œuvre***

Sur la base des réponses obtenues, la plupart des personnes interrogées (55%) pense que le partenariat entre tous les acteurs garantira la mise en œuvre efficace du CPCC sur le long terme. Cependant, 30% des personnes interrogées trouvent qu'il revient à la CEDEAO seule de mettre en œuvre le CPCC, tandis que 15% pensent que ce rôle devrait revenir à la société civile. La Figure 4 présente les détails des réponses obtenues.

Fig. 5

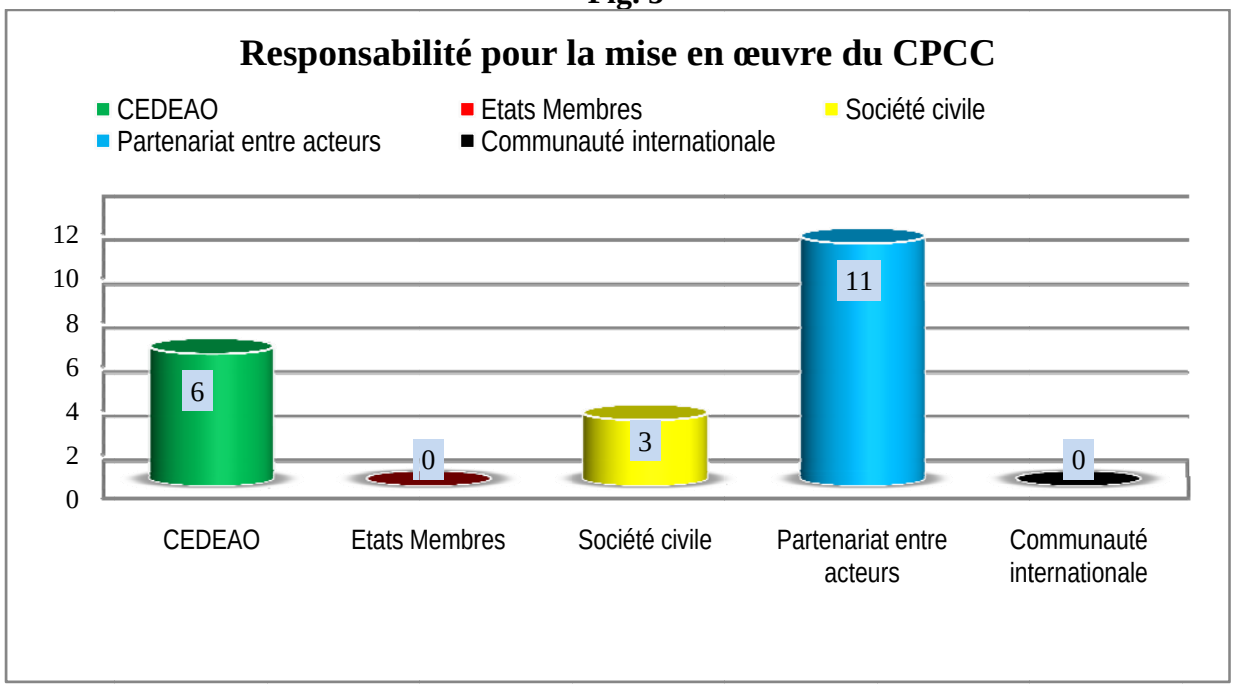

(a) Opportunités liées à la mise en œuvre

La majorité des personnes interrogées (95%) a déclaré que la mise en œuvre du CPCC présente plusieurs opportunités qui sont les suivantes:

- Accélération de l'intégration et accroissement des relations commerciales transfrontalières;
- Focalisation sur les activités des acteurs non étatiques et réduction de la criminalité;
- S'attaquer aux sources des problèmes qui ont créé des conflits dans la sous région et ce faisant, la mise en œuvre du CPCC permettra d'assurer la stabilité et le progrès économique;
- La détection et la prévention au stade précoce des conflits dans les états membres de la CEDEAO; et
- La prévention des guerres, la consolidation des droits de l'homme et l'état de droit ainsi que la promotion de la démocratie constitutionnelle.

(b) Défis liés à la mise en œuvre

Les personnes interrogées ont également identifié des défis qui pourraient être rencontrés dans la mise en œuvre du CPCC au Libéria. Les défis identifiés se présentent comme suit:

- Manque de financement et de ressources humaines pour promouvoir l'agenda du CPCC;
- Manque de volonté politique de la part des états membres;

- Existence de barrières linguistiques qui font obstruction à la communication effective entre les différents acteurs;
- Non inclusion des chefs traditionnels dans la prise de décisions majeures;
- Faible collaboration entre les gouvernements et les organisations de a société civile;
- Retard dans la distribution du document CPCC;
- Incapacité ou réticence de la part de la CEDEAO à tenir ses engagements;
- Manque de sensibilisation globale et de renforcement de capacité au sein des états;
- Faiblesse des mécanismes de suivi;
- Les ex-combattants pratiquent toujours la culture de conflit, à savoir la violence et le 'gangstérisme'; et
- Manipulations par les acteurs internationaux et les groupes d'intérêt spéciaux.

Ces défis sont classés et représentés dans le diagramme ci-dessous;

Fig. 6

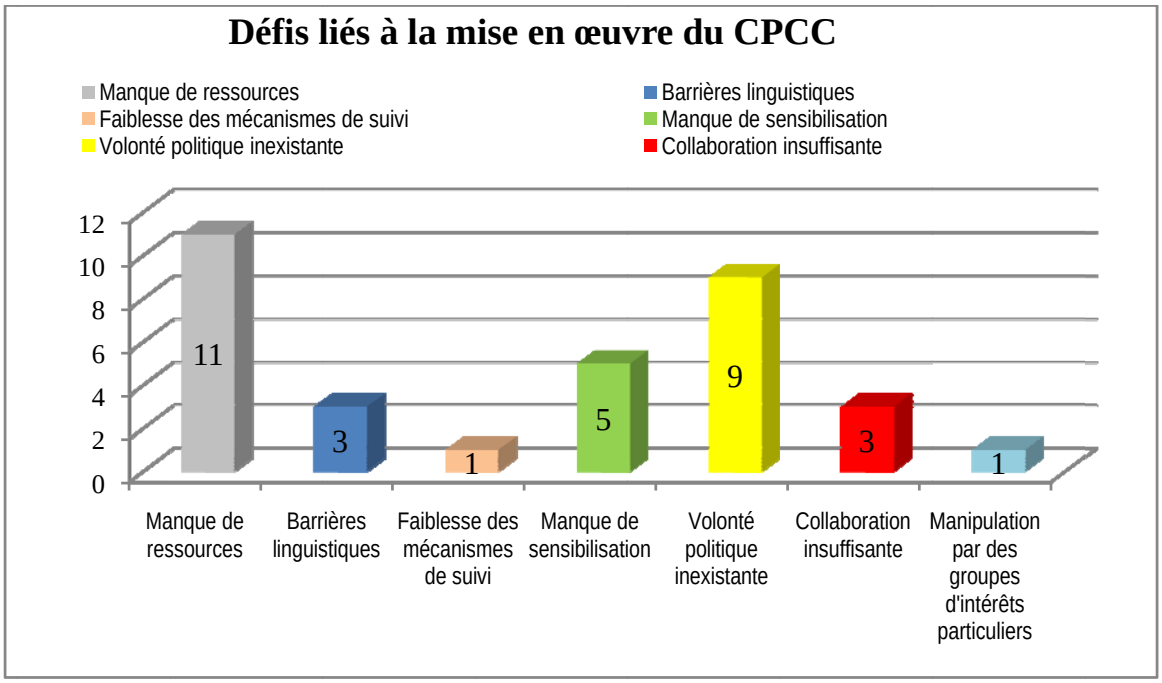

4.0 Recommandations faites par les personnes interrogées

Les personnes interrogées ont fait des suggestions sur ce qui selon eux aidera à la mise en œuvre effective du CPCC au Libéria. Voici quelques recommandations:

- Mettre le document CPCC à la disposition de toutes les parties prenantes et éduquer pour le faire connaître;
- Amener le cadre au niveau des populations locales et le rendre accessible à tous;
- Les dirigeants doivent se tenir mutuellement plus responsables en termes de respect des principes du cadre;
- Etablir des synergies avec le PNUD, les Gouvernements des Etats Membres et les institutions majeures qui opèrent dans les domaines thématiques du CPCC;
- Renforcer la volonté des états et établir des collaborations avec la société civile;
- Créer un Réseau de Sécurité de la CEDEAO pour gérer et prévenir les conflits (alerte précoce);
- Le dialogue entre tous les partenaires est nécessaire pour identifier une feuille de route pour la mise en œuvre efficace du CPPC au Libéria;
- Nécessité de la part du gouvernement d'élaborer des politiques conformes à celles de la CEDEAO, et de ne pas dépendre entièrement des fonds internationaux et des pays qui le financent à travers des aides budgétaires;
- Nécessité d'inclure les chefs traditionnels dans tout le processus; et
- Obligation des Etats membres à définir des lois qui les obligeront à mettre en œuvre le CPCC.

Conclusions

L'étude faite au Libéria donne un aperçu du niveau de sensibilisation sur le CPCC et l'intérêt que les parties prenantes accordent au document. Elle offre également l'opportunité d'identifier les institutions partenaires pour la conduite d'autres activités relatives au CPCC. A l'exemple du Burkina Faso et du Bénin, il est clair à partir des questionnaires et des interviews qu'il y a un intérêt accordé au CPCC sur lequel la CEDEAO et les organisations de mise en œuvre peuvent se capitaliser pour réussir la mise en œuvre du CPCC.

République du Ghana

Introduction

Le Ghana est un pays anglophone de l'Afrique de l'Ouest qui est revenue à l'ordre constitutionnel en 1992 après des années passées sous le régime militaire et démocratique. Depuis son retour à l'ordre constitutionnel, le pays continue de jouir d'une stabilité politique. Le Ghana a été inclus dans l'étude comme un pays anglophone stable.

Au Ghana, l'échantillon est constitué de 30 personnes. Parmi eux, 20 ont rempli une série de questionnaires, tandis que les 10 autres ont pris part à une interview approfondie pour aider à réaliser les objectifs de ce projet au cours duquel les données collectées ont été analysées à l'aide du SPSS v. 16. Les résultats obtenus figurent dans les tableaux et les diagrammes ci-dessous avec les commentaires et interprétations correspondantes.

1.0 Expérience des personnes interrogées

(a) Type d'Institutions contactées

Les personnes interrogées au Ghana travaillent dans des organisations gouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations inter gouvernementales. 60% des personnes interrogées dans ce pays proviennent des institutions gouvernementales, 30% des organisations non gouvernementales et de la société civile, et 10% proviennent des organisations inter gouvernementales. Le tableau 1 montre la classification des organisations qui composent l'échantillon de l'étude.

Tableau 1
Type d'Organisation

Type	Fréquence	Pourcentage Valide
Gouvernement	12	60.0
Organisation Non-gouvernementale / Société Civile	6	30.0
Organisation Inter-gouvernementale	2	10.0
Total	**20**	**100.0**

(b) Position occupée par les personnes interrogées

En ce qui concerne la position ou le niveau des individus au sein des institutions, nous avons ciblé les cadres supérieurs et les gestionnaires de niveau intermédiaire qui étaient impliqués dans les processus de prise de décision au sein de leurs organisations respectives et dont les opinions étaient par conséquent importantes.

(a) Niveau de sensibilisation sur le CPCC

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, l'étude a révélé que 80% des personnes interrogées ont entendu parler du CPCC tandis que 20% n'en avaient jamais entendu parler.

Fig. 1

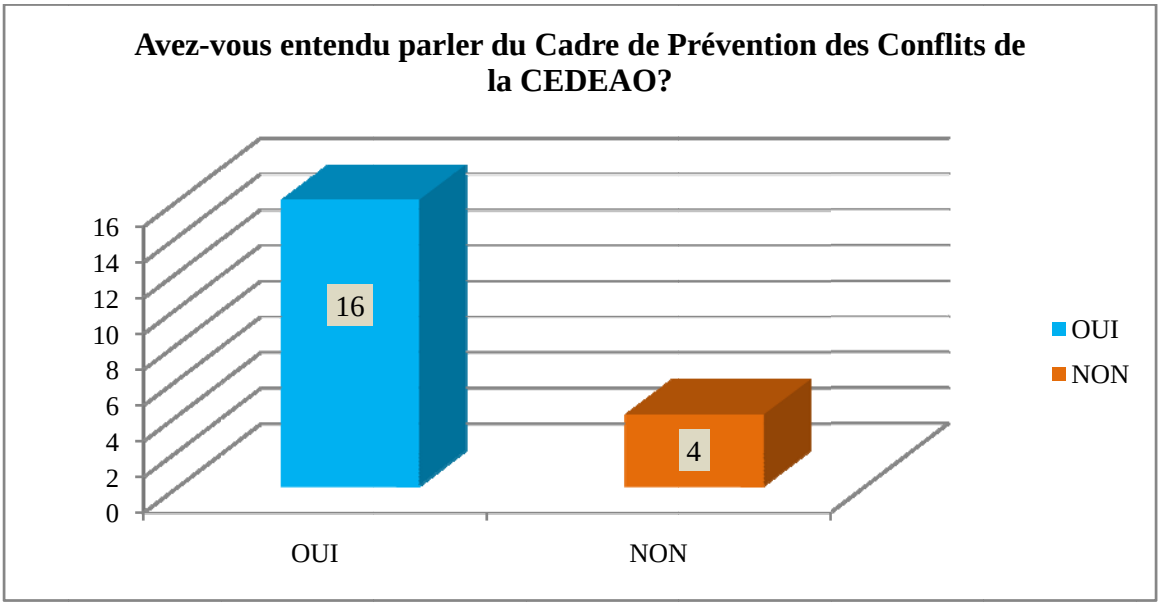

Sur les 16 personnes qui ont répondu ‘oui’, 35% ont été informées du CPCC à travers des séminaires et des ateliers. Le reste en a été informé à travers d’autres moyens au nombre desquels certains sont une combinaison de deux différents media. Le diagramme ci-dessous montre le medium par lequel les personnes interrogées ont été informées du CPCC.

Fig. 2

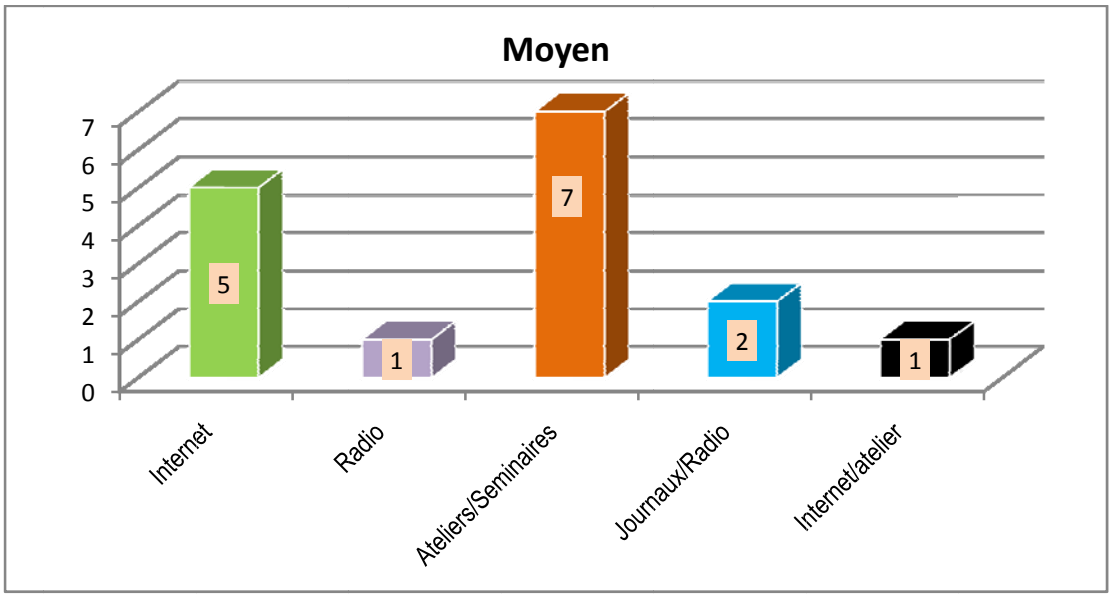

(b) Appropriation et familiarité

Les données collectées indiquent que sur la majorité des 16 personnes interrogées ayant connaissance du cadre, seulement 40% disposent des exemplaires du document; 38% et 62% respectivement sur papier et en format électronique. Parmi ceux qui disposent des exemplaires du document, seulement 30% ont une bonne connaissance des objectifs et du contenu du CPCC. Le diagramme ci-dessous montre les niveaux de familiarité des personnes interrogées avec les objectifs et le contenu du CPCC.

Fig. 3

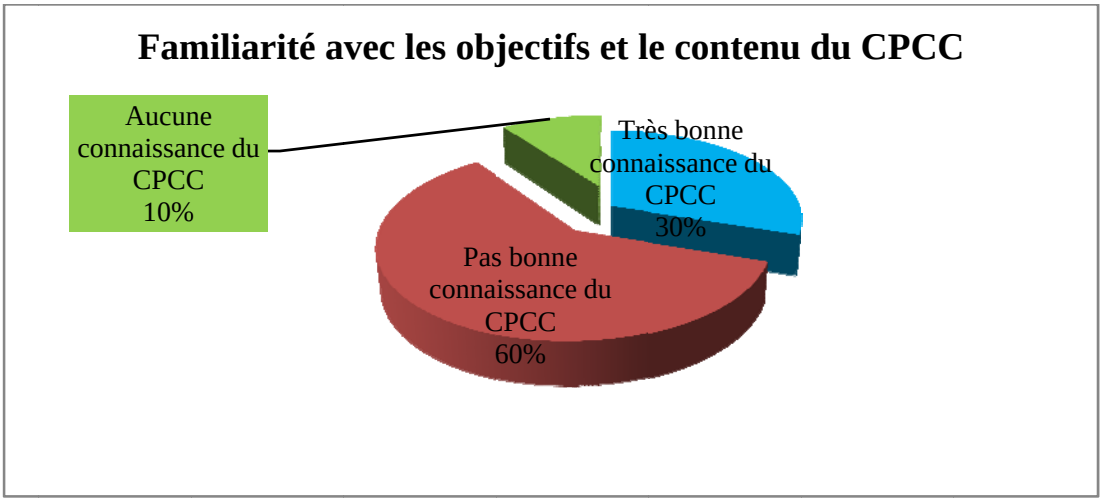

De plus, les 6 personnes qui ont une très bonne connaissance du CPCC sont également de l'avis que ses composantes abordent de façon adéquate les problèmes de conflit en Afrique de l'Ouest parce qu'elles visent à:

- Traiter les problèmes sensibles qui émergent avant, au cours et après les conflits au sein de la CEDEAO;
- Incorporer toutes les dynamiques de conflit et de prévention de conflit;
- Fournir les cadres et les plateformes d'engagement requis. Cependant, les mécanismes en vue du fonctionnement de ces cadres sont limités, ce qui soulève la question relative à la façon dont la CEDEAO sera en mesure de susciter une application efficace;
- Traiter des questions relatives à la prévention des conflits de façon à faire ressortir l'épineuse question du manque de relation entre les acteurs étatiques et non étatiques et plaider pour des efforts plus collaboratifs dans le sens de la prévention des conflits;
- Traiter des aspects structurels et opérationnels de la prévention des conflits et l'édification de la paix en fournissant des directives et des points d'entrée aux acteurs non étatiques afin qu'ils s'engagent dans des initiatives de prévention. De plus, les 14 composantes constituent un mécanisme utile à la réalisation des objectifs du CPCC;
- Renforcer la sécurité humaine interne des populations de la sous région.

(c) Domaines d'activités des personnes interrogées

En ce qui concerne le lien qui existe entre le travail des personnes interrogées et les différentes composantes du CPCC, les réponses ont révélé que l'Alerte Précoce est plus courante, suivie respectivement par la Démocratie et la Gouvernance politique, la Force en attente de la CEDEAO, la Diplomatie préventive, et la promotion de la jeunesse. En effet, toutes les organisations visitées travaillent dans un ou plusieurs des domaines de composantes du CPCC.

(d) Institutions Collaboratrices

Environ 59% des réponses valides reçues ont indiqué que les organisations des personnes interrogées travaillent en collaboration avec d'autres institutions dans le cadre de la conduite de leurs activités. Les institutions identifiées comprennent l'Institut pour la Gouvernance Démocratique (IDEG), le KAIPTC, la GTZ, l'OSIWA, le Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO), le Centre pour le Développement Démocratique (CDD), Ghana, Abusua Foundation, le Judiciaire, la Commission Electorale, les Agences de Sécurité, les Media, le Conseil Régional de Sécurité, la Commission Nationale pour l'Education Civique (NCCE), la Commission des Droits de l'Homme et de la Justice Administrative (CHRAJ), les Religieux et les leaders d'Opinion ainsi que le WANEP. Le reste des organisations est composé des Nations Unies (NU), l'UA, la CEDEAO, le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Femme et de l'Enfant, et le Ministère de la Justice.

(e) Sources de financement

La plupart des institutions dépendent des sources variées pour financer leurs activités. Les résultats ont montré que 82% dépendent des financements externes octroyés par des organisations comme la GTZ, l'OSIWA, le PNUD, l'UNICEF, la CEDEAO, la DANIDA et le Gouvernement du Ghana pour réaliser leurs projets. Le reste dépend des ressources internes pour financer leurs activités, comme il est indiqué dans le diagramme ci-dessous.

Fig. 4

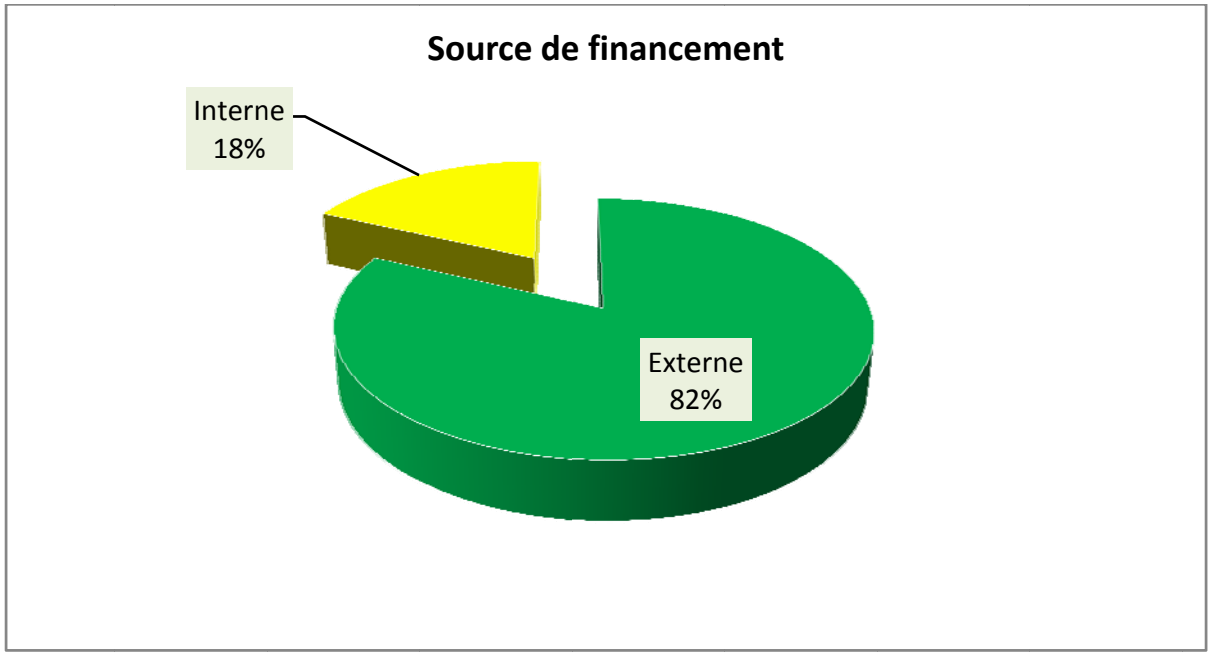

2.0 Mise en œuvre du CPCC

(a) Campagne de sensibilisation

Les personnes interrogées n'avaient connaissance d'aucune campagne de sensibilisation spécifique sur le CPCC faite par le Gouvernement du Ghana ou la CEDEAO. 83% des opinions recensées ne pouvaient identifier aucun programme de sensibilisation du genre, tandis que 17% avaient identifié la campagne de sensibilisation sur la lutte contre la prolifération des armes légères, les processus de paix par le Conseil National de Paix, et la vulgarisation du Protocole de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance comme faisant partie des mesures prises pour promouvoir le CPCC.

Parmi les organisations qui emploient les personnes interrogées, 42% ont affirmé cependant que leur organisation a mené ou est entrain de mettre en œuvre des initiatives qui peuvent être liées au CPCC ou à certaines de ses composantes. Ces activités sont basées sur la recherche et la formation, les séminaires avec les ONG locales, la Gouvernance des Ressources Naturelles, les Droits de l'Homme et l'Etat de Droit, et les composantes de la Démocratie.

(f) Responsabilité pour la mise en œuvre du CPCC

Les réponses obtenues par rapport à la responsabilité pour la mise en œuvre du CPCC ont révélé que 71% des personnes interrogées pensent que toutes les parties prenantes majeures ont la responsabilité principale de mettre en œuvre le CPCC et non une seule institution. Les résultats obtenus de cette étude sont affichés dans la figure 5.

Fig. 5

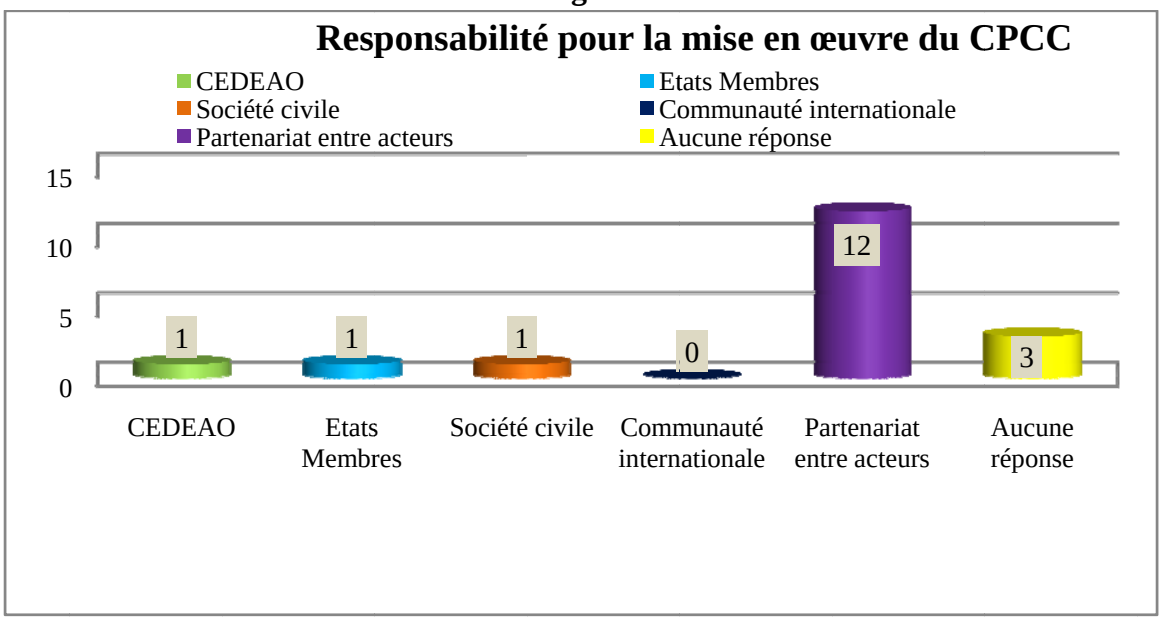

(g) Opportunités liées à la mise en œuvre

L'étude a recensé les opinions des personnes interrogées sur les opportunités qui pourraient se présenter pour la mise en œuvre du CPCC. La plupart des personnes interrogées étaient de l'avis que la mise en œuvre du CPCC offre des opportunités par rapport aux efforts conjoints dans le sens de la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest. Elle offrira à l'Afrique de l'Ouest toute entière l'opportunité de mobiliser les ressources adéquates pour traiter des questions de conflits; ce qu'un état membre trouverait difficile à réaliser tout seul.

(h) Défis liés à la mise en œuvre

Les personnes interrogées ont aussi identifié plusieurs défis qui doivent être relevés pour faire de la mise en œuvre du CPCC un succès. Certains des défis identifiés sont le manque de ressources financières et humaines, l'insuffisance de coordination et de collaboration entre les acteurs/parties prenantes, le manque de sensibilisation sur le CPCC, le manque de volonté

politique de la part des états membres, et les barrières linguistiques qui font obstacle à la communication efficace entre les acteurs. Le diagramme ci-dessous classe les défis tels qu'ils sont présentés par les personnes interrogées.

Fig. 6

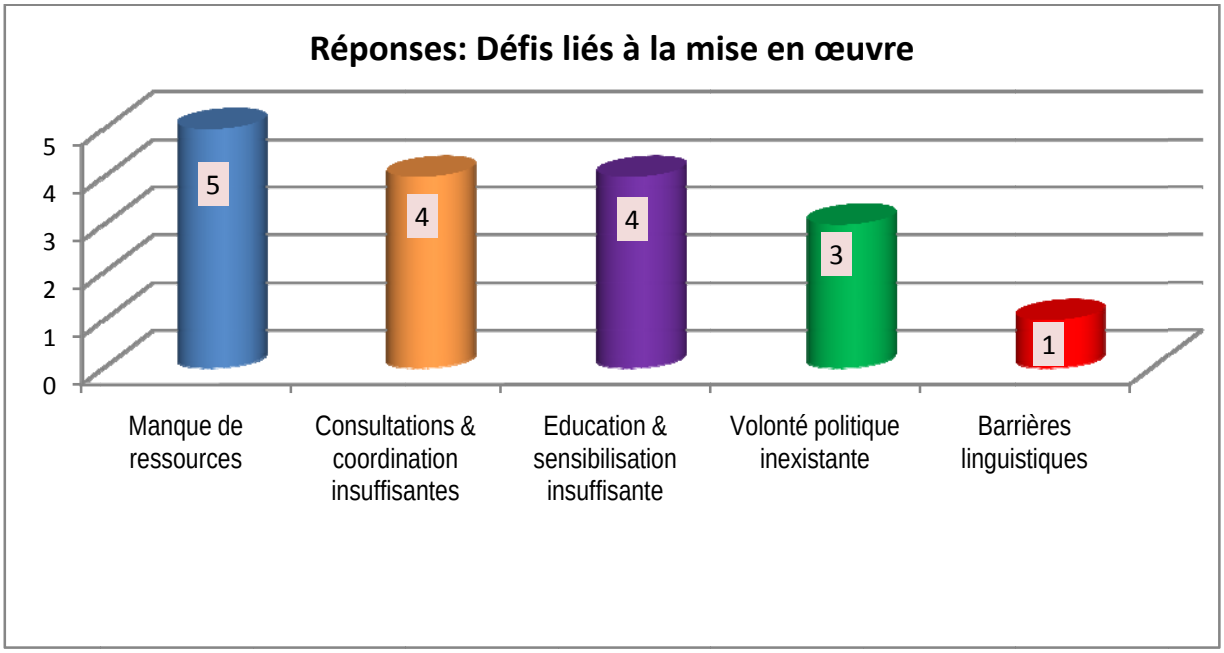

3.0 Recommandations faites par les personnes interrogées

La présente étude a donné l'opportunité aux personnes interrogées de faire des suggestions sur ce qui selon eux aidera à la mise en œuvre effective du CPCC au Ghana. Voici énuméré ci-après quelques recommandations faites par les personnes interrogées au Ghana:

- Les Etats Membres doivent adopter une feuille de route pour la mise en œuvre du CPCC, tandis que la CEDEAO devra développer un mécanisme pour évaluer les progrès réalisés par les états membres;
- Les efforts en vue de la sensibilisation sur le CPCC doivent être cohérents;
- Création d'un réseau des organisations de la société civile pour coopérer et coordonner avec la CEDEAO les activités visant la mise en œuvre du CPCC;
- Pour assurer une mise en œuvre effective, il est aussi nécessaire de simplifier et de faciliter les processus administratifs permettant de déterminer ce qu'il y a lieu de faire dans chaque situation donnée et dans quel ordre le faire; et

- Il est aussi nécessaire de résumer les composantes du CPCC en des thèmes opérationnels pour ouvrir la voie à des applications sélectives et à la hiérarchisation des activités selon les besoins et les circonstances que présente chaque cas.

Conclusions

L'étude faite au Ghana donne plus de détails par rapport au niveau de sensibilisation au CPCC et à l'intérêt que les parties prenantes accordent à ce document. Elle a aussi permis d'identifier les institutions partenaires dans la conduite d'autres activités du CPCC. A l'exemple du Burkina Faso et du Bénin, il est clair qu'il y a un intérêt accordé au CPCC sur lequel la CEDEAO et les organisations de mise en œuvre peuvent se capitaliser pour réussir la mise en œuvre du CPCC.

VI. CONCLUSIONS AND RESULTATS

(a) Conclusions

Cette étude ne constitue pas une évaluation des activités de la CEDEAO liées au CPCC, elle est plutôt un exercice qui vise à aider les parties prenantes à comprendre ce qui doit être fait pour que la mise en œuvre du CPCC soit un succès. L'étude faite dans les quatre états membres de la CEDEAO (Benin, Burkina Faso, Ghana et Libéria) a fourni des perspectives intéressantes. La première perspective notée est qu'il y a un intérêt marqué pour le document CPCC ainsi que son potentiel à contribuer à la réduction des conflits et à l'amélioration de la sécurité humaine. Ce constat fournit une bonne base pour susciter un soutien de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest à la mise en œuvre du cadre. La deuxième perspective se rapporte au niveau de sensibilisation sur le CPCC parmi les décideurs politiques. Parmi les décideurs interviewés, la majorité avait

entendu parler du document, mais peu d'entre eux avaient une bonne connaissance de ses composantes parce que la plupart ne disposent d'aucun exemplaire. Cela signifie que l'amélioration du niveau de sensibilisation et de familiarité avec le CPCC en passant par la mise à disposition de ses documents aux décideurs politiques constitue une étape très importante des activités de mise en œuvre. L'étude a révélé que les ateliers et les séminaires ont été les médias à travers lesquels la majorité des personnes interrogées ont pris connaissance du CPCC. Il est nécessaire d'aller au-delà de ces médias et exploiter d'autres voies de communication comme la radio, la télévision et les tirages sur papier. Les futures campagnes de sensibilisation doivent exploiter ces médias pour atteindre un grand nombre de personnes. Le troisième constat captivant fait lors de l'étude est le nombre d'institutions (surtout au sein de la société civile) qui travaillent sur des initiatives qui relèvent d'une ou de plusieurs des 14 composantes du CPCC. L'identification de la plupart de ces institutions et leur inclusion dans le processus de mise en œuvre aideront à la réalisation des objectifs que le cadre s'est fixé. La quatrième perspective ayant rapport au précédent constat est le niveau de collaboration au sein des institutions en Afrique de l'Ouest. L'étude montre qu'en Afrique de l'Ouest, il ya une collaboration croissante au sein des institutions qui travaillent sur les mêmes sujets. Cela permet de créer des partenariats autour du CPCC pour s'assurer que sa mise en œuvre soit une réussite. Finalement, le fait que la plupart des personnes interrogées dans tous les quatre pays pensent que la mise en œuvre du CPCC soit une responsabilité partagée entre la CEDEAO, les états membres et les organisations de la société civile donne l'opportunité de mobiliser un soutien pour la mise en œuvre du document.

Vu les indicateurs qu'à fait ressortir la présente étude, le Projet CPCC du KAIPTC se focalisera dans l'avenir sur la sensibilisation à l'échelle nationale à travers les campagnes de sensibilisation et les ateliers. Ceci permettra d'améliorer l'appropriation du document au niveau national et de fournir la base pour les activités de mise en œuvre à l'échelle nationale.

(b) Résultats

Sur la base des analyses et conclusions ci-dessus, l'étude a abouti aux résultats ci-après;

- Il y a un grand niveau d'intérêt accordé au CPCC;

- Cependant, le niveau de sensibilisation au CPCC est faible dans tous les quatre pays où l'étude a été menée;
- Peu de personnes interrogées disposent des copies du rapport;
- Il y a un manque d'appropriation au niveau national puisque le document est toujours considéré comme un document de la CEDEAO;
- Les quelques personnes informées du CPCC ne sont pas familières avec ses objectifs;
- Il n'y a pas d'activités spécifiques qui visent directement la mise en œuvre du CPCC dans tous les quatre pays visités;
- La plupart des personnes interrogées sont impliquées dans des activités liées à la mise en œuvre du CPCC;
- Les personnes interrogées sont désireuses d'appuyer la mise en œuvre, mais elles attendent que la CEDEAO débute;
- Les personnes interrogées sont de l'avis que la mise en œuvre du CPCC nécessite des efforts collaboratifs de la part de la CEDEAO, des états membres et des organisations de la société civile; et
- La mise en œuvre du CPCC est prometteuse en ce qui concerne la prévention des conflits et l'édification de la paix en Afrique de l'Ouest.

VII. RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats et des conclusions, nous proposons les recommandations ci-après à l'intention de la CEDEAO et de toutes les parties prenantes intéressées par la mise en œuvre du CPCC:

- Il est nécessaire d'entreprendre des campagnes de sensibilisation sur le CPCC dans tous les 15 états membres de la CEDEAO;
- Il est nécessaire d'améliorer l'appropriation du CPCC au niveau national;
- Les campagnes de sensibilisation doivent inclure la large distribution du document CPCC dans toutes les trois (3) langues officielles de la CEDEAO;
- Il est nécessaire d'élargir la participation des parties prenantes dans les processus de mise en œuvre du CPCC;
- La participation des organisations de la société civile dans la mise en œuvre du CPCC est essentielle puisque la plupart d'entre elles sont déjà impliquées dans des interventions relatives aux composantes du CPCC;
- Il est nécessaire que la CEDEAO mette au point tous les plans d'action sur les composantes du CPCC et les mette à la disposition de toutes les parties prenantes pour qu'elles s'en inspirent dans le cadre de leurs activités.
- Les institutions qui travaillent sur des initiatives relatives au CPCC doivent être encouragées à les mettre en œuvre tout en se focalisant sur les activités identifiées dans les plans d'actions;

Annexe A: Questionnaire

CENTRE INTERNATIONAL KOFI ANNAN DE FORMATION AU MAINTIEN DE LA PAIX
DEPARTEMENT DE RECHERCHE

RECHERCHE SUR LE RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE PREVENTION DES CONFLITS DE LA CEDEAO (CPCC)

QUESTIONNAIRE

Le Département de Recherche du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) mène actuellement des recherches sur le renfoncement de la mise en œuvre du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC). Le but de la recherche/étude est, entre autres: (a) de déterminer le niveau de sensibilisation des décideurs au CPCC; (b) de mesurer les progrès réalisés jusqu'ici dans sa mise en œuvre; (c) d'identifier les opportunités et les défis de sa mise en œuvre; et (d) d'identifier les options et recommandations pour sa mise en œuvre.

Votre pays fait partie des Etats Membres de la CEDEAO qui ont été choisis pour cette étude. Nous vous prions de bien vouloir collaborer avec nous en remplissant le présent questionnaire, soit en qualité de fonctionnaire d'état, d'organisation internationale ou de la société civile ou en tant qu'individu. Le KAIPTC vous garantie l'intégrité, l'anonymat et la confidentialité des informations recueillies au cours de cette étude.

A. GENERALITES

1. **Pays**

…….

2. **Nom de l'Organisation**

……

3. **Type d'Organisation**

a) Gouvernement

b) Organisation Non-Gouvernementale / Société Civile

c) Organisation intergouvernementale

d) Organisme donateur

e) Autres ……

4. Position et fonctions de la personne interrogée

……
……
……

B. NIVEAU DE SENSIBILISATION AU CPCC

5. Avez-vous entendu parler du Cadre de Prévention des Conflits de la CEDEAO (CPCC)?

a) Oui b) Non

6. Si Oui, par quel moyen?

a) Internet

b) Radio

c) Journal

d) Atelier/Séminaire

e) Autre ……

7. Disposez-vous ou votre organisation dispose-t-elle d'exemplaires du document (CPCC)?

a) Oui b) Non

8. Si Oui, sous quelle forme?

a) Document papier b) Document électronique

9. Connaissez-vous les objectifs et le contenu du CPCC?

a) Très bonne connaissance des objectifs et du contenu du CPCC

b) Pas bonne connaissance des objectifs et du contenu du CPCC

c) Aucune connaissance des objectifs et du contenu du CPCC

10. Si "vous avez une très bonne connaissance du Document", pensez-vous qu'il traite des problèmes de prévention des conflits de manière suffisante?

a) Oui b) Non

11. Si Oui, de quelle manière?

……
……

12. Si Non, Pourquoi. Que proposez-vous pour répondre à ces insuffisances?

……
……
……

13. Quelles sont, parmi les composantes suivantes du document CPCC, celle/celles vous connaissez bien?

a) Alerte Rapide

b) Diplomatie Préventive

c) Démocratie et Gouvernance Politique

d) Droits de l'homme et Etat de droit

e) Médias

f) Gouvernance des Ressources Naturelles

g) Initiatives Transfrontalières

h) Gouvernance de la Sécurité

i) Mesures Concrètes de Désarmement

j) Femmes, Paix et Sécurité

k) Autonomisation de la Jeunesse

l) Force en Attente de la CEDEAO

m) Assistance Humanitaire

n) Education à la Paix (Culture de la Paix)

o) Aucune de ces composantes

14. Les activités de votre organisation/département ont-elles un lien avec les domaines cités ci-dessus?

a) Oui b) Non

15. Si Oui, lequel ou lesquels

……...……
……..

16. Votre organisation travaille-t-elle en collaboration avec d'autres institutions ou partenaires dans un des domaines du CPCC?

a) Oui b) Non

17. Si Oui, donnez le nom des institutions ou partenaires.

……
……..

18. Savez-vous si votre pays ou la CEDEAO mène une campagne de sensibilisation sur le CPCC?

a) Oui b) Non

19. Si Oui, cette campagne de sensibilisation prend quelle forme?

.....
.....

20. Savez-vous si votre organisation et votre pays ont des projets visant à promouvoir le CPCC?

a) Oui b) Non

21. Si Oui, quelle forme prennent-ils?

……
……

C. PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU CPCC

22. Est-ce que votre département/organisation/pays a déjà entrepris des activités visant à mettre en œuvre le CPCC ou l'une de ses composantes?

a) Oui b) Non

23. Si Oui, quel est le but cette activité?

……
……

24. Si Non, y a-t-il des projets de mise en œuvre des composantes pertinentes du CPCC?

a) Oui b) Non

25. Comment votre organisation finance-t-elle ses activités?

a) Financement interne

b) Financement externe (Veuillez nommer le commanditaire)……

26. Lequel des acteurs suivants pensez-vous être responsable de la mise en œuvre du CPCC?

(a) CEDEAO

(b) Etat Membres

(c) société civile

(d) Communauté internationale

(e) Partenariat des acteurs cités ci-dessus

27. Que font actuellement les acteurs cités ci-dessus pour accroître la sensibilisation sur le CPCC?

……
……
……..

28. Savez-vous s'il y a une activité ou des activités que la CEDEAO entreprend actuellement pour mettre en œuvre le CPCC?

a) Oui b) Non

29. Si Oui, quelles sont ces activités?

……
……
……
……

30. A votre avis, la CEDEAO est-elle efficace dans la mise en œuvre du CPCC?

a) Oui b) Non c) Aucune idée

31. Pensez-vous qu'il soit possible de mettre en œuvre le CPCC?

a) Oui b) Non

32. Si Oui, quelles sont ces possibilités

……
……

33. Pensez-vous qu'il y ait un défi ou des défis dans la mise en œuvre du CPCC?

a) Oui b) Non

34. Si Oui, citez-en quelques-uns

……
……
……

35. Quelle(s) recommandation(s) feriez-vous en matière de politique pour la mise en œuvre effective du CPCC?

……
……
……

MERCI POUR VOTRE TEMPS ET VOTRE COLLABORATION

CONTACT

ecpf.research@kaiptc.org **+233 208 930944**

ANNEXE B: Liste des institutions qui ont participé à l'étude

Benin	Burkina Faso	Ghana	Libéria
Réseau ouest-africain de consolidation de la paix, BENIN	Réseau ouest-africain de consolidation de la paix, Burkina Faso	Parlement du Ghana	Officier de liaison de l'Union Africaine au Libéria
Centre Afrika, Obota	Ministère des Affaire Etrangères et de la Coopération Régionale	Ministère des Affaire Etrangères	Ministère de la Jeunesse et des Sports
Union Européenne	Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Association Journalistes du Ghana	Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Haute Autorité De L'audiovisuel Et De La Communication (HAAC)	Bureau de Zone de la CEDEAO	Centre de Legon pour les Affaires Internationales et pour la Diplomatie	Institut Kofi Annan pour la transformation des conflits (Université du Libéria)
Juriste	Union Européenne	Centre parlementaire canadien	IBB Graduate School of International Affairs, Université du Libéria
Fraternité	Institut National de Formation en travail social	Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)	National Democratic Institute for International Affairs (Libéria)
Ministère des Affaires Etrangères;	Ministère de la Sécurité	Université du Ghana, Département de science politique	Ministère de la Défense
Social Watch Benin	Ministère de la Défense	Institut pour la gouvernance démocratique	Liberia Democratic Institute

ONG ALCRER	Organisation Catholique pour le développement et la solidarité (OCADES – CARITAS)	Commission des droits de l'homme et de la justice administrative	Centre National des Droits de l'Homme
Ministère de la famille et de la Solidarité Nationale (MFSN)	Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP-NZ)	Union nationale des étudiants ghanéens	Ministère des Affaires Etrangères
CEDEAO (Programme de Prévention et de Gestion des conflits)	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'environnement et le développement durable	Commission nationale des médias	Fondation pour les Droits de l'Homme et la Démocratie
Ministère de Jeunesse and de Sport	Secrétariat Exécutive du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)	Conseil national pour la paix	Syndicat de la Presse du Libéria
RIFONGA	Ministère de l'action sociale et de la solidarité Nationale (MASSN)	Assemblée Nationale des Chefs	Législature nationale du Liberia
Assemblée Nationale	Ministère de la culture, du tourisme et de la communication	Ministère de l'Intérieur	Département des sciences politiques de l'Université du Libéria
WILDAF Benin	Ministère de l'Enseignement de Base(MEBA)	West Civil Society Institute	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix / Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix
Ministère de Femme	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale	Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix	Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix, Libéria
Centre Alioun Blondin Beye	Commission National Pour les Refugies (CONAREF)	Institute of Economic Affairs	Commission Electorale Nationale

Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD)	SP/CONASUR		Réseau des femmes de l'Union du fleuve Mano pour la paix
	Coordination de ONG – Associations de Femme du Burkina Faso (COA /FEB)		Conseil traditionnel national du Libéria
	Office de Développement d'Eglises Evangélique (ODE)		Bureau du Représentant spécial de la CEDEAO au Libéria
	Commission Nationale de la lutte contre la Prolifération de Armes Légères(CNLPAL)		École nationale de la police du Libéria
	Autorité du Bassin de la Volta		Fondation Initiative civique
	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale		Commissions nationales de lutte contre la prolifération des armes légères du Libéria
			Syndicat étudiant de l'université du Libéria

A PROPOS DU PROGRAMME DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le Programme des Institutions Internationales (PII) fait partie des quatre domaines d'action du Département de recherche du Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC). Le PII a pour objectif de renforcer les relations entre le KAIPTC et les institutions partenaires telles que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (UE) et les Nations Unies (ONU) aux fins de soutenir les programmes de prévention des conflits, de paix et de sécurité de ces institutions. Au-delà de ces institutions, les institutions académiques et des donateurs qui travaillent dans le domaine de la prévention des conflits sont des partenaires importants. Dans les années à venir, le Programme mettra en place d'importants réseaux pour lui permettre d'atteindre son objectif de promotion de la paix et de la sécurité grâce à des partenariats.

Actuellement, le Programme gère deux projets: le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC) et la Composante civile de la Force en Attente de la CEDEAO (FAC). Le Projet CPCC, qui s'étale sur une période de trois ans, a pour objectif de soutenir la CEDEAO dans la mise en œuvre du CPCC par le biais de la recherche des politiques, des ateliers et des programmes de formation. Pour sa part, le projet FAC a pour objectif de soutenir le développement de la capacité civile de la FAC par le biais de la recherche, de la formation et des programmes de partenariat. Le Projet travaille également en étroite collaboration avec la Force Africaine en Attente (FAA) de l'UA.

Pour de plus amples renseignements et collaboration, veuillez contacter: Samuel Atuobi (à samuel.atuobi@kaiptc.org ou à ecpf.reseach@kaiptc.org pour des questions liées au Projet CPCC) et Emma Birikorang (à emma.birikorang@kaiptc.org pour des questions liées au Projet Composante civile de la FAC).